

ARMOY

JANVIER 2025 Bulletin municipal

n° 75

CHEMIN
de SOUS L'ÉGLISE

ASSE
CIGNY

IMPASSE
des CHÂTAIGNIERS

IMPASSE
de la PLÂTRIÈRE

RUE
du SOLEIL

PASSE
JEN MARAIS

IMPASSE
des DUCS de SAVOIE

IMPASSE
des ALLOBROGES

ALLÉE
du COMTE ROUGE

IMPASSE
AMBERCY

IMPASSE
des HERMONES

IMPASSE
des BOIS de LONNE

CHEMIN
du CL

IMPASSE
VENT d'OCHE

IMPASSE
des NOYERS

IMPASSE
des BOULEAUX

IMPASSE
des OR

IMPASSE
du BROTY

IMPASSE du
HAMEAU des CHÊNES

IMPASSE
des CERISIER

IMPASSE
de FA

CHEMIN
du CAMP ROMAIN

ALLÉE
du COMTE ROUGE

ARMOY





Édito...

En cette fin d'année 2024, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année. Que ces moments soient propices aux retrouvailles et au partage en famille.

Je vous invite instamment à consulter dans ce bulletin le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui est un document réalisé dans le but de vous informer des risques naturels et technologiques qui nous concernent, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. Il vous indique également les consignes de sécurité individuelles à respecter et les bons réflexes à adopter face à une situation de crise.

Le PLUI-HM est entré dans sa phase finale de conception et les différents documents qui le composent (projet d'aménagement et de développement durable, plan de zonage, règlement, orientations d'aménagements et de programmation ...) seront arrêtés en cette fin d'année 2025. Ce sont des éléments essentiels, car ils fixent les droits à construire et les règles qui s'appliqueront dans les 25 communes du territoire pour les 15 prochaines années.

Comme prévu, la Nouvelle mairie a été livrée en décembre 2024. Le mobilier installé, nous pourrons y rentrer en janvier 2025.

En ce qui concerne les locaux de l'ancienne mairie, ils seront dédiés à la culture et à la vie associative. Il est prévu de déplacer et aménager la bibliothèque sur l'avant du bâtiment. L'ancienne bibliothèque sera réaffectée aux associations. En raison de la charge de travail des entreprises, certains travaux prévus pour 2024 ont pris du retard. Néanmoins, il a été procédé au remplacement du panneau radar pédagogique du chef-lieu qui ne fonctionnait pas. La toiture de la sacristie a été rénovée et la peinture dans la salle polyvalente a été refaite. Je tiens à remercier nos conseillers départementaux, Mme MAHUT Patricia et M. BAUD Richard, pour l'attribution de subventions qui ont été essentielles à l'achèvement de nos projets. Merci pour leur soutien constant.

La subvention des « fonds verts – rénovation énergétique », que nous avons obtenue, nous permet de changer la chaudière au fioul contre une pompe à chaleur air-air pour chacun des cabinets infirmiers, orthophoniste et kinésithérapeute. Les travaux sont planifiés pour 2025.

Après de nombreuses années de service, Benoit notre boucher-charcutier a décidé de passer le flambeau à l'un de ses employés M. JORDAN Mathieu. Ce changement marque la fin d'une ère et le début d'une nouvelle aventure pour cette boucherie, qui continuera à prospérer sous la direction de son nouveau locataire. Merci Benoit ! Nous te souhaitons beaucoup de succès et de bonheur pour ce nouveau départ.

Parallèlement, notre kinésithérapeute, M. Thierry COUPEAU, a pris sa retraite, laissant son cabinet entre les mains de M. Clément DELCHAMBRE, également kinésithérapeute. Je souhaite à Thierry une retraite paisible et agréable, et nous accueillons chaleureusement M. DELCHAMBRE dans notre communauté.

Nous comptons cette année 347 élèves, soit 15 de plus que l'année dernière, répartis en 13 classes : 5 maternelles, 7 primaires et 1 en grande section/cours préparatoire. Cette année le nombre d'élèves en maternelle a augmenté (118 contre 105 l'an dernier).

Au travers de contacts réguliers, nous avons pu détecter que certains de nos aînés nécessitaient des aides personnalisées. A la demande du CCAS, 4 nouveaux dossiers d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ont été constitués par l'assistance sociale.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom une très belle année 2025.

Patrick BERNARD

SOMMAIRE

- > Page 2 **EDITO**
- > Page 3 **TRAVAUX**
- > Page 4 **SIVOM**
- > Page 5 **COMPTES-RENDUS**
- > Pages 6-9 **ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ**
- > Pages 10-17 **VIE MUNICIPALE**
- > Pages 18-19 **CCAS**
- > Page 20-24 **DICRIM**
- > Page 25 **SPORT**
- > Pages 26-27 **ART ET CULTURE**
- > Pages 28-35 **VIE ASSOCIATIVE**
- > Pages 36-37 **SANTÉ PUBLIQUE**
- > Pages 38-39 **PAGE JEUX - ÉTAT CIVIL**
- > Page 40 **CUISINE**
- > Pages 41-43 **COMMERCES**
- > Page 44 **INFOS PRATIQUES**

INFOS

- Mairie : 202, route du Bois de la Cour
- Heures d'ouverture :
Lundi : 9 h / 12 h - 13 h 30 / 16 h
mardi : 9 h / 12 h
mercredi : fermé
jeudi et vendredi : 9 h / 12 h
- Tél. 04 50 73 95 74 - Fax 04 50 73 98 57
- Mail : mairie@armoy.fr - Site : www.armoy.fr
- Permanences du maire : sur rendez-vous

> Directeur de la publication :

Philip Larcher

> Comité de rédaction :

Patrick Bernard, Martine Abdoun,
Agnès Hubert, Philip Larcher,
Martine Sieger

> Création et impression :

Fillion Imprimerie

COLOMBARIUM



RÉFECTION DU TOIT DE LA SACRISTIE



DOMIAL
Electroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

G. DUBOULOZ

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage
Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28

La Décoration
Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

www.dubouloz.net

LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMIÈRE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

RENTÉE SCOLAIRE ARMOY LE LYAUD

Nombre d'élèves scolarisés à la rentrée de septembre 2024 : 347 (332 en 2023)

- Maternelle : 118 (105 en 2023)
- Élémentaire : 229 (227 en 2023)

Nombres de classe : 13 classes au total
4 maternelles, 1 classe GS/CP, 8 élémentaires.

Nombre d'élèves par commune

- Armoy : 167
- Le Lyaud : 173
- autres communes (1 à Allinges, 2 à Orcier, 1 à Bellevaux et 3 à Thonon-les-Bains)

Entrées en PS de maternelle

41 (38 en 2023), soit :

- Armoy : 22
- Le Lyaud : 19

NB: la Directrice du groupe scolaire bénéficie d'une décharge totale pour gérer la direction et ne prend plus d'élèves en classe.



Maternelles

- PS : 28 élèves
- PS-MS : 13 élèves en PS et 15 élèves en MS (classe multi-niveaux)
- MS-GS : 18 élèves en MS et 9 élèves en GS (classe multi-niveaux)
- MS-GS : 8 élèves en MS et 18 élèves en GS (classe multi-niveaux)

Maternelles et Primaires

- GS-CP : 9 élèves en GS et 16 élèves en CP (classe multi-niveaux)

Elémentaires:

- CE2 : 28 élèves
- CP-CE1 : 9 élèves en CP et 16 élèves en CE1 (classe multi-niveaux)
- CE1 : 27 élèves
- CP-CE1 : 9 élèves en CP et 16 élèves en CE1 (classe multi-niveaux)
- Avec Delphine MORAND : 10 élèves en CE2 et 17 élèves en CM1 (classe multi-niveaux)
- Avec Dounia SABOUR : 12 élèves en CE2 et 14 élèves en CM1 (classe multi-niveaux)
- Avec Céline CHEVALLET : 28 élèves en CM2
- Avec Julie CHATELAIN / Florence BAIRROS : 18 élèves en CM1 et 9 élèves en CM2 (classe multi-niveaux)

1 nouvelle enseignante a intégré le groupe scolaire Intercommunal ARMOY-LE LYAUD : elle assure la classe de CE2/CM1.

Les cours ont lieu de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'accueil des enfants a lieu 10 min avant le début des cours. Le mercredi est libéré.

L'ACTIVITÉ « AIDE AUX DEVOIRS »

Cette activité a été reconduite cette année. Elle est assurée par 1 enseignante : Aurélie MALLARD, les lundis et jeudis, de 16h30 à 18h00. Obligation d'inscrire les enfants pour ces 2 jours par semaine pour toute la période. L'activité est facturée 9€ par semaine, que l'enfant participe ou pas (sauf maladie ou enseignante absente).

Il y a 5 périodes durant l'année scolaire :

- Période 1 : Rentrée Scolaire à vacances Toussaint
- Période 2 : Rentrée Toussaint à vacances de Noël
- Période 3 : Rentrée de janvier à Vacances de février
- Période 4 : Rentrée de février à Vacances de Pâques
- Période 5 : Rentrée vacances Pâques à 1 semaine avant les vacances d'été.

LES TARIFS POUR LE PÉRISCOLAIRE

- Cantine : 5,50 €
- Garderie : 1,50 € la ½ heure. Toute tranche horaire commencée est due.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- Finances locales - Budget principal - Vote des subventions aux associations - approuvée
- Environnement – Enquête publique – Plan pluriannuel de gestion de la végétation rivulaire du bassin versant des Dranses et l'Est lémanique (déclaration d'intérêt général) - approuvée
- Domaine et patrimoine – Convention de servitude avec Enedis – Parcelle communale AE 98 - approuvée
- Domaine et patrimoine – Convention de servitude avec Enedis – Parcelle communale A3042 - approuvée
- Administration Générale – Approbation des dénominations de voies - Changement de dénomination de la voie Impasse du Cavallon - approuvée
- Administration Générale – Approbation des dénominations de voies – Nomination de la voie située au lieu-dit « les Rierets » - approuvée
- Intercommunalité – Thonon Agglomération – Convention Territoriale Globale en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale - approuvée
- Intercommunalité – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADDi) du PLUi-HM
- Fonction publique – Octroi d'une gratification pour les stagiaires de l'enseignement - approuvée
- Environnement – Convention de soutien avec CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus - approuvée
- Environnement – Protection et gestion du milieu naturel – Signature charte forestière
- Prévention de la délinquance – Signature d'un protocole de rappel à l'ordre - approuvée

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- 28/2024 - Intercommunalité – Thonon Agglomération – Approbation du rapport de la CLECT - approuvée
- 29/2024 - Intercommunalité – Autorisation signature de la convention de gestion pour la crèche intercommunale multi-accueil « les lutins des Collines » - approuvée
- 30/2024 - Intercommunalité – Autorisation signature de la convention de gestion pour la crèche intercommunale micro-crèche « les lutins des Collines » - approuvée
- 31/2024 - Intercommunalité – Autorisation signature de la convention de gestion pour le centre de loisirs intercommunal – approuvée

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- Délibération 32/2024 - Autres domaines de compétence des communes – Plan Communal de Sauvegarde – Validation des principes de fonctionnement du Plan Communal de Sauvegarde
- Délibération 33/2024 - Intercommunalité – Réseau interbibliothèques – Approbation du règlement intérieur
- Délibération 34/2024 - Intercommunalité – Thonon Agglomération – Approbation du rapport d'activité 2023

- Délibération 35/2024 - Domaine et Patrimoine – Acquisition – Parcelle AE 101 « les Deudes »
- Délibération 36/2024 - Domaine et Patrimoine – Acquisition – Parcelle AE 102 « les Deudes »
- Délibération 37/2024 - Finances communales – Budget principal – Décision modificative N°1
- Délibération 38/2024 - Biens communaux – O.N.F. – Etat d'assiette des coupes de bois 2025 en forêt communale

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- Délibération 39/2024 - Intercommunalité – Thonon Agglomération – Service public assainissement collectif – assainissement non collectif – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023 – approuvée à l'unanimité
- Délibération 40/2024 - Intercommunalité – Thonon Agglomération – Service public eau potable – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023 – approuvée à l'unanimité
- Délibération 41/2024 - Intercommunalité – Thonon Agglomération – Service public de prévention et de gestion des déchets – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023 – approuvée à l'unanimité
- Délibération 42/2024 - Intercommunalité – Thonon Agglomération – Service public des transports – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023 – approuvée à l'unanimité
- Délibération 43/2024 - Intercommunalité – Thonon Agglomération – Révision statutaire N°4 – approuvée à la majorité
- Délibération 44/2024 - Finances communales – Tarifs communaux – Tarifs 2025 – approuvée à l'unanimité
- Délibération 45/2024 - Finances communales – Budget principal – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 – approuvée à l'unanimité
- Délibération 46/2024 - Finances communales – Subvention – Versement subvention au C.C.A.S. – approuvée à l'unanimité
- Délibération 47/2024 - Finances communales – Association Muséam - Convention pluriannuelle d'objectifs – approuvée à l'unanimité
- Délibération 48/2024 - Domaine et Patrimoine – Acquisition – Local commercial – L'arborea – Chef-lieu – approuvée à l'unanimité
- Délibération 49/2024 - Domaine et Patrimoine – Location – Local professionnel de kinésithérapie – approuvée à l'unanimité
- Délibération 50/2024 - Domaine et Patrimoine – Location – Signature d'un avenant au bail commercial – Local Boucherie – approuvée à l'unanimité
- Délibération 51/2024 - Domaine et Patrimoine – Location – Local Boucherie – Réduction de loyer pour une durée de 6 mois – approuvée à l'unanimité

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont consultables sur le site internet de la commune.

AUX ARBRES CITOYENS !

En janvier 2024, l'association « Aux arbres citoyens ! Chablais » a été créée pour organiser des cueillettes solidaires de fruits non récoltés dans les vergers des habitants et les redistribuer à des associations d'aide alimentaire dans le Chablais savoyard.



Chaque année, des fruits pourrissent faute d'être cueillis. Des citoyens d'Evian ont donc décidé d'agir contre ce gaspillage. L'association organise des cueillettes avec des bénévoles, redistribuant les fruits entre les propriétaires, les cueilleurs et des associations comme la Banque Alimentaire et le Secours Populaire. Cueillir ces fruits permet de lutter contre le gaspillage et d'aider les plus fragiles.

Ce projet citoyen favorise aussi des moments de partage entre bénévoles et habitants.

À une époque où notre alimentation voyage beaucoup, il devient essentiel de valoriser les productions locales. Pour participer ou organiser une cueillette, il suffit de contacter l'association.

Elle couvre tout le Chablais et assure un cadre sécurisé avec des « Capitaines Cueillette » supervisant les récoltes.

Propriétaires d'arbres fruitiers et potagers, contactez-nous en toute confiance !

CONTACT

Florian MULLER Tél. 07 66 67 22 58

Mail : Chablais@aux-arbres-citoyens.org

Site web : aux-arbres-citoyens.org/chablais



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE (DORÉNAVANT APPELÉ FRELON À PATTES JAUNES)

La sensibilisation des citoyens est maintenant engagée depuis plusieurs années en pays de Savoie Mont Blanc sur les impacts sanitaires, économiques et d'atteintes à la biodiversité dues à l'invasion et l'installation du Frelon à pattes jaunes.

En s'appuyant sur les expériences des régions concernées par son invasion depuis 2004 la région Rhône Alpes s'est dotée préventivement des outils administratifs et humains pour organiser la lutte.

Au sein de ce dispositif les GDS (Groupement de Défenses Sanitaire) régionaux et départementaux ainsi que les syndicats départementaux d'apiculture et toutes les organisations professionnelles apicoles ont pris une part active dans la prévention et la lutte.

Le département de la Haute-Savoie n'a pas hésité en 2023 à fournir 5000 pièges sélectifs pour un montant de 300 000 euros.

Ceux-ci ont été distribués par l'intermédiaire du Syndapi 74 aux apiculteurs volontaires ce qui a permis de faire un bon maillage du territoire et une campagne de piégeage positive.

Pour mieux comprendre le piégeage et la recherche de nids le document ci-dessous est très parlant.

- 1) Au printemps et jusqu'à fin mai, suivant les régions, les fondatrices du Frelon à pattes jaunes sont les seules à sortir d'hibernage. C'est donc une période favorable pour un piégeage sélectif sans atteintes sur les insectes locaux.
- 2) Après cette période la fondatrice reste au nid pour pondre.
- 3) Si la recherche de nids primaires est active depuis avril elle s'impose à tous à partir de juin. Toute observation de mouvement anormaux et non connus d'insectes doit être signalée via la plateforme ci-dessous.

WWW.FRELONSASIATIQUES.FR

- 4) En juillet-août-septembre, les nids secondaires seront plus volumineux avec plusieurs milliers d'insectes et auront tendance à être en hauteur (20m) même si on observe de plus en plus de nids secondaires plus bas.
- 5) La destruction de ces nids permet l'éradication de plusieurs centaines de fondatrices en devenir.



Bilan d'étape en Haute Savoie.

Le Syndapi 74 signale la capture de 1339 fondatrices fin mai 2024, c'est autant de nids potentiels en moins.

Bilan d'étapes sur le bas Chablais.

Les signalements des référents signalent plus de 50 fondatrices piégées.

Et sur Armoÿ ?

Un maillage du territoire d'Armoÿ a été fait au printemps avec le concours d'apiculteurs locaux et de personnes motivées.

7 pièges ont été posés et visités régulièrement.

Le 16 avril une fondatrice a été piégée CR d'Armoÿ au Chanal.



Le 27 juin destruction d'un nid primaire sur le plateau de Lonnaz.

Bien caché dans un pied de boîte à lettres.



Destruction mercredi 17 juillet d'un nid sur l'Ermitage.

Soyons donc tous vigilants car on peut les trouver partout (en 2023 dans une friteuse sur un balcon à Vongy).

Signalez toute présence suspecte par la plateforme ci-dessous, un référent se rendra rapidement sur place et la destruction sera pris en charge.

Si vous voulez plus d'informations :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/frelon-asiatique/surveillance-lutte>

<https://www.frgdsaura.fr/plan-regional-de-piegeage-de-printemps-des-frelons-asiatiques.html>

SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

FRELON ASIATIQUE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

GDS
Auvergne Rhône Alpes

8 | *Environnement et biodiversité*

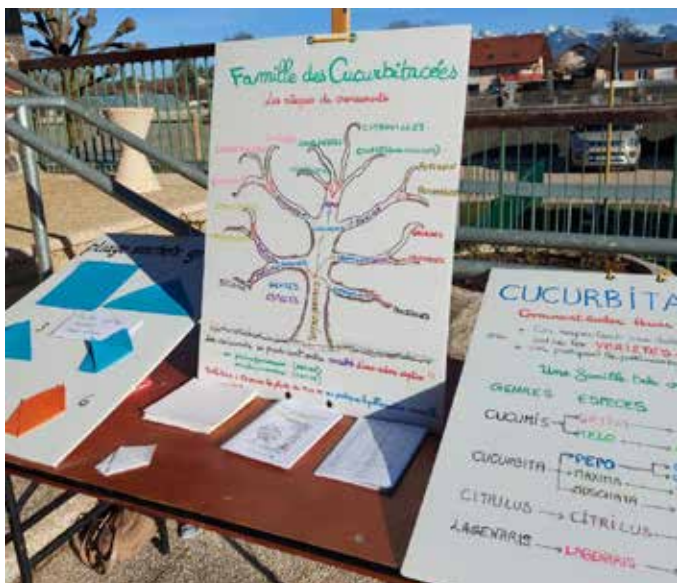
TROC PLANTES ET GRAINES FÉVRIER 2024

Une centaine de personnes de plusieurs communes étaient présentes sous un beau soleil. Nous avons ainsi pu nous installer en extérieur.



COUP DE PROJECTEUR SUR LES HARICOTS

Les membres Gardiens de Semences (GdS) ont proposé un stand autour du "haricot" à partir d'une "fiche légume" qu'ils ont réalisée. Cette fiche permet en quelques phrases d'expliquer comment produire des haricots pour les semences (culture, récolte des porte-graines, égrainage, conservation et étiquetage). Le but étant d'encourager, lors d'échanges de graines, la production locale de semences par les jardiniers amateurs. Ces semences sont adaptées à notre environnement et reproductibles, favorisant ainsi notre autonomie semencière. (Delphine)



COUP DE PROJECTEUR SUR LES CUCURBITACÉES

Une table a été dédiée aussi aux cucurbitacées qui ont une fâcheuse tendance à se croiser entre variétés d'une même espèce. A l'occasion du Troc, les GdS ont initié les participants à ces risques. L'accent a

été mis sur l'espèce Pepo. Cette espèce comprend des variétés qui s'hybrident: les courgettes, citrouilles et courges non musquées mais également les coloquintes qui sont toxiques ! Attention danger ! L'information a été particulièrement appréciée des jardiniers qui souhaitent récupérer les graines en fin de saison. (Sylvie)

UN ATELIER PLIAGE DE SACHETS POUR STOCKER LES GRAINS

a été mis en place par la même occasion. Petites et grandes mains de tous âges étaient au travail pour apprendre cette astucieuse méthode de pliage (avec dates de semis et de récolte, intérêts et lieux de production).

Franck Gossmann a présenté son magnifique jardin « Amrita Permaculture » avec des affiches illustrées et sa compagne Yaël nous a fait goûter les Délices d'Amrita, pains avec différents pesto, tofu,... produits faits "maison".

Un goûter musical (accordéon, flûte et chants) a clôturé ce beau moment de partage.



Le prochain Grand Troc de Graines d'Armoys aura lieu le **dimanche 09 février 2025** de 14h à 16h suivi d'un goûter musical partagé de 16h à 17h.

Au plaisir de vous voir nombreux !

GRAINOTHÈQUE OCTOBRE 2024

Les Gardiennes de Semences Léman 74 ont organisé le Troc Plantes et graines de l'automne, dimanche 6 octobre 2024 matin sous la halle. Les Incroyables Comestibles étaient aussi présents avec la grainothèque de la Bibliothèque d'Armoiy et ont eu beaucoup de succès.



Les jardiniers sont venus nombreux malgré un temps gris et frais. Ils ont pu découvrir et échanger des plants de légumes et fleurs très variés.

L'automne étant la meilleure saison pour planter les vivaces, les fraisiers, framboisiers, asters et plantes aromatiques qui ont trouvé preneur dès leur arrivée.

Sur les stands des Gardiennes de Semences et des Incroyables comestibles, les jardiniers ont aussi pu récupérer des graines de salades perpétuelles, choux asiatiques, pois d'hiver, mâche, cerfeuil... et de nombreuses fleurs, ipomée rouge, reine marguerite, cosmos.... **Certaines de ces graines étaient issues des parrainages de Semences Zollinger pour lesquelles nous avons chaque année une petite subvention de la commune d'Armoiy.**



Toutes ces graines sont récoltées dans nos jardins et sont donc adaptées à notre climat et terrains du Chablais. Elles sont reproductibles contrairement à celles des magasins et jardinerie qui sont le plus souvent des hybrides incapables de se reproduire à l'identique (ce qui permet d'en vendre chaque année de nouvelles). Les jardiniers débutants qui n'ont encore pas de plants ou graines à échanger sont bien accueillis et peuvent repartir avec des semences, des plants et des conseils pour faire des graines qu'ils apporteront au prochain au Troc du Lyaud.

Le troc de plantes et graines au Lyaud a lieu deux fois par an, en mai et en octobre. Il est soutenu par la municipalité du Lyaud. Merci aussi aux bénévoles de notre groupe Incroyables Comestibles du Lyaud et d'Armoiy qui aident à la mise en place des tables et à l'accueil sur les stands.

La matinée s'est terminée par une animation musicale avec Chantal à l'accordéon accompagnée de ses comparses. Puis nous avons partagé un pique-nique sous la halle pour terminer ce joyeux moment.



Nous rejoindre en s'inscrivant sur notre :

Site : gardiensdesemencesleman74.fr

Facebook : Incroyables comestibles Léman 74

Instagram : [gardiensdesemencesleman74](https://www.instagram.com/gardiensdesemencesleman74)

whatsApp : Incroyables Comestibles Armoiy Le Lyaud

06 74 96 01 26



SERVICES D'URGENCE

0800 112 112 : CECI N'EST PAS UN SPAM

Les services d'urgence utilisent désormais un numéro unique, le 0800 112 112, pour rappeler les personnes ayant contacté les secours. Ce nouveau numéro s'inscrit dans un cadre technique et juridique renforcé visant à garantir la transparence des communications et à protéger les informations confidentielles.

Lorsque vous composez un numéro d'urgence (17, 18, 112 ou 197), des informations essentielles, comme votre numéro de téléphone, peuvent vous être demandées afin de permettre aux centres d'appels de vous rappeler si des informations supplémentaires sont nécessaires, telles qu'un complément d'adresse ou des précisions sur la situation.

Cependant, jusqu'à récemment, ces centres d'appels d'urgence utilisaient des numéros spécifiques, tels que le « +33 112 », lors des rappels afin de ne pas divulguer le numéro direct des installations techniques. Depuis le 1^{er} octobre 2024, en raison d'une évolution juridique, l'utilisation de ces numéros non réglementaires est devenue impossible.

Désormais, tous les rappels des centres d'appels d'urgence se feront via un numéro unique, gratuit et accessible en métropole et en Outre-mer : le 0800 112 112. Ce numéro est reconnu par la nouvelle plateforme d'authentification des appels et garantit un contrôle renforcé de la sécurité des échanges. Si la personne appelée ne décroche pas lors du rappel et

rappelle plus tard ce numéro, un message vocal l'invitera à recomposer le numéro d'urgence correspondant à sa situation initiale (15, 17, 18 ou 112).

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans le cadre de la loi n°2020-901 du 24 juillet 2020 dite Naegelen, qui vise à lutter contre les appels frauduleux et à renforcer la sécurité des télécommunications. Cette évolution est rendue possible par l'activation, le 1^{er} octobre 2024, de la plateforme MAN (Mécanisme d'Authentification du Numéro), qui assure l'authentification des appels d'urgence. Sous la supervision de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et grâce à la coordination du CCED (Commissariat aux communications électroniques de défense), cette mesure garantit la sécurité et la fiabilité des appels d'urgence pour tous les citoyens.

Point important

Les numéros d'urgence pour contacter directement les services de secours restent inchangés et sont joignables gratuitement 24h sur 24 :

- 17 pour contacter la police ou la gendarmerie,
- 18 pour contacter les sapeurs-pompiers,
- 112 comme numéro d'appel d'urgence européen,
- 197 comme numéro alerte attentat / alerte enlèvement.

Les **services d'urgence**
vous **rappellent** désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !



Pensez à **enregistrer** dès maintenant
ce numéro **dans vos contacts**



COUP DE GUEULE

Plusieurs panneaux de signalisation routière ont été dégradés en septembre dans notre commune. Ces dégradations mettent en danger les automobilistes qui empruntent ces voies.

Par ailleurs, ces dégradations génèrent un travail supplémentaire et imprévu pour les services communaux déjà bien occupés. Elles constituent un coût non négligeable (entre 250 et 320 euros par panneau) pour la commune, donc pour ses habitants.

Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain :

- est puni d'une amende de 3.750 à 45.000 euros selon la gravité pour les destructions/dégradations/détériorations ne présentant pas de danger pour les personnes ou d'une amende de 15.000 à 100.000 euros pour celles dont les conséquences peuvent être dangereuses,
- de travaux d'intérêt général qui peuvent s'ajouter à l'amende,
- voire d'emprisonnement : jusqu'à 3 ans pour les délits ne présentant pas de danger pour les personnes ou jusqu'à 7 ans dans les cas dangereux. A noter qu'au cas où une personne viendrait à décéder à cause de ces destructions/dégradations/détériorations, une peine de prison de 10 ans assortie d'une amende de 150.000 euros sont prévues.

Cf. code pénal art. 322-1 à 322-4-1 et 322-5 à 322-11-1



NOUVEAUX ARRIVANTS



Tous les nouveaux arrivants installés sur notre commune depuis janvier 2023 sont invités à participer à une cérémonie d'accueil qui se déroulera le

VENDREDI 4 AVRIL 2025

à 19 heures

à la salle des fêtes d'Armoiy

Si vous souhaitez recevoir une invitation nominative vous pouvez vous inscrire :

- soit en ligne sur notre site internet dans la rubrique « Habitants » puis « nouveaux arrivants »
- soit en vous faisant connaître auprès du secrétariat de Mairie

AVANT LE 15 FÉVRIER 2025



NOUVEAUX ARRIVANTS

Questionnaire à compléter et à retourner avant le
AVANT LE 15 FÉVRIER 2025

Civilité :

Nom et prénom :

Adresse :

.....

.....

Mail :

Tél.

Date d'arrivée dans la commune :

Nombre de personnes présentes à la cérémonie :

Retour du questionnaire :

- Soit par Internet : mairie@armoy.fr
- Soit par courrier ou en le déposant à la mairie

* Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune d'Armoiy dans le but de recenser les personnes nouvellement arrivées. Conformément à la loi « RGPD » vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Secrétariat de Mairie: mairie@armoy.fr

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2 rue Charles Bida
THONON LES BAINS

04 50 26 53 04
plch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

La Calèche

Chez Deville

BOULANGERIE - PATISSERIE

THONON 8, Bd Carnot - ARMOY Chef-lieu
04 50 71 16 93 04 50 73 94 58

VivaL
y Casino

SUPERETTE
Nouveau : Loto

- Épicerie, fruits et légumes
- Rayon bio
- Fromage coupé
- Produits locaux
- Presse
- Mondial relay
- Clés minutes
- Terrasse

3565, Chef-lieu - 74200 ARMOY
Tél. 04 50 73 98 22

ÉVÈNEMENTS À VENIR

| | | | |
|--|------------------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| Samedi 11/01/2025 | Concert | Ecole de Musique | Salle polyvalente Armoy |
| Samedi 11/01/2025 | Atelier culinaire | Foyer Rural | Le Lyaud |
| Dimanche 12/01/2025 | Concert "Les amis de l'Accordéon" | Armoy | Eglise d'Armoy |
| Vendredi 17/01/2025 | Vœux du maire | Municipalité d'Armoy | Salle polyvalente ARMOY |
| Samedi 18/01/2025 | Concert à la Bougie | Ecole de Musique | Eglise Le Lyaud |
| Mercredi 22/01/2025 | Don du sang | Goutte de vie | Le Lyaud |
| Samedi 25/01/2025 | Concours de Belote | APE armoy/Le Lyaud | Salle de la mairie le Lyaud |
| Samedi 8/02/2025 | Carnaval des enfants | Comité des fêtes | Salle polyvalente Armoy |
| Dimanche 9/02/2025 | Troc Graines | Incroyables comestibles | Salle polyvalente Armoy |
| Du vendredi 14/02/2025 au dimanche 16/02/2025 | Festival de théâtre | Festival de théâtre | Salle polyvalente Armoy |
| Du vendredi 21/02/2025 au dimanche 23/02/2025 | Festival de théâtre | Festival de théâtre | Salle polyvalente Armoy |
| Du lundi 03/03/2025 au vendredi 07/03/2025 | ATELIER "Apprendre à apprendre" | Foyer Rural | Salle de réunion Armoy |
| Samedi 15/03/2025 | Boum des enfants | APE | Salle polyvalente Armoy |
| Mercredi 26/03/2025 | Don du sang | Goutte de vie | Le Lyaud |
| Vendredi 04/04/2025 | Vente de Lasagnes | APE | Devant l'école Armoy-Le Lyaud |
| Vendredi 04/04/2025 | Cérémonie des nouveaux arrivants | Municipalité Armoy | Salle polyvalente Armoy |
| Dimanche 06/04/2025 | Nettoyage de printemps | Municipalité d'Armoy | devant la mairie |
| Samedi 12/04/2025 | Exposition artisanale Chabl'arts | Municipalité Armoy | Salle polyvalente Armoy |
| Dimanche 13/04/2025 | | | |
| Du mardi 22/04/2025 au samedi 26/04/2025 | Atelier " Apprendre à Apprendre" | Foyer Rural | Salle de réunion Armoy |
| Samedi 26/04/2025 | Cérémonie du souvenir des déportés | Municipalité Armoy | Monument aux morts et Eglise |
| Dimanche 27/04/2025 | Troc plantes | Gardien des semences | Le Lyaud |
| Jeudi 08/05/2025 | Cérémonie du 8 mai 1945 | Municipalité Armoy | Monuments aux morts Armoy |
| Dimanche 18/05/2025 | Vide-greniers et vente de fleurs | APE Armoy/Le Lyaud | Salle polyvalente Armoy |
| Vendredi 23/05/2025 | Repas de la fête des mères | Municipalité Armoy | Salle polyvalente Armoy |
| Vendredi 23/05/2025 | Audition Ecole de Musique | Ecole de Musique | Le Lyaud - La halle |
| Mercredi 28/5/2025 | Don du sang | Goutte de vie | Le Lyaud |
| Samedi 07 juin au lundi 09 juin 2025 | Tournoi de Pentecôte | Club de foot Armoy/lelyaud | Stade Dubouloz Le Lyaud |
| Samedi 14/06/2025 | Fête de l'été | Comité des fêtes Armoy | Place de la mairie Armoy |
| Samedi 21/06/2025 | Fête du Foyer Rural | Foyer Rural | Salle polyvalente Armoy |
| Samedi 28/06/2025 | Kermesse école Armoy/Le Lyaud | APE armoy/Le Lyaud | Champ Dunand Le Lyaud |
| Samedi 26/07/2025 et dimanche 27/07/2025 | Course cycliste | Municipalité d'Armoy | Armoy |
| Mercredi 30/07/2025 | Don du sang | Goutte de vie | Le Lyaud |
| Samedi 30/08/2025 | Inscriptions Foyer Rural | Foyer Rural | Salle polyvalente Armoy |
| Mercredi 03/09/2025 | Inscriptions Foyer Rural | Foyer Rural | Salle polyvalente Armoy |
| Mercredi 24/09/2025 | Don du sang | Goutte de vie | Le Lyaud |
| Dimanche 05/10/2025 | Troc plantes | Gardien des semences | Le Lyaud - La halle |
| Samedi 11/10/2025 | Boum enfants | APE | Salle polyvalente Armoy |
| Samedi 18/10/2025 | Fête de la chataigne | Comité des fêtes Armoy | Devant la mairie Armoy |
| Samedi 08/11/2025 | Expo artisanale | Chabl'arts | Le Lyaud |
| Dimanche 09/11/2025 | | | |
| Mardi 11/11/2025 | Cérémonie du 11 novembre | Municipalité d'Armoy | Monument aux morts Armoy |
| Mercredi 26/11/2025 | Don du sang | Goutte de vie | Le Lyaud |
| Samedi 29/11/2025 | Repas des aînés | Municipalité Armoy | Salle polyvalente Armoy |
| Samedi 06/12/2025 | Foire aux vins | ASLA club de foot | Salle polyvalente Armoy |
| Dimanche 07/12/2025 | | | |
| Dimanche 14/12/2025 | Noël des enfants | Comité des fêtes Armoy | Salle polyvalente Armoy |
| Mercredi 17/12/2025 | Noël des enfants du foot | Club de foot Armoy/lelyaud | Salle polyvalente Armoy |

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**EXTRAIT LE FEU D'HENRI BARBUSSE 1916**

Lu par Jules,
élève en seconde au lycée de La Versoie

En ligne, de gauche à droite, des fusants sortent du ciel, des explosifs sortent de la terre.

C'est un effroyable rideau qui nous sépare du monde, nous sépare du passé et de l'avenir.

On s'arrête, plantés au sol, stupéfiés par la nuée soudaine qui tonne de toutes parts ; puis un effort simultané soulève notre masse et la rejette en avant, très vite. On trébuche, on se retient les uns aux autres, dans de grands flots de fumée. On voit, avec de stridents fracas et des cyclones de terre pulvérisée, vers le fond, où nous nous précipitons pêle-mêle, s'ouvrir des cratères çà et là, à côté les uns des autres, les uns dans les autres.

Puis on ne sait plus où tombent les décharges.

Des rafales se déchaînent si monstrueusement retentissantes qu'on se sent annihilé par le seul bruit de ces averses de tonnerre, de ces grandes étoiles de débris qui se forment dans l'air. On voit, on sent passer près de sa tête des éclats avec leur cri de fer rouge dans l'eau.

À un coup, je lâche mon fusil, tellement le souffle d'une explosion m'a brûlé les mains. Je le ramasse en chancelant et repart tête baissée dans la tempête à lueurs fauves, dans la pluie écrasante des laves, cinglé par des jets de poussière et de suie.

Les stridences des éclats qui passent vous font mal aux oreilles, vous frappent la nuque, vous traversent les tempes, et on ne peut retenir un cri lorsqu'on les suit. On a le cœur soulevé, tordu par l'odeur soufrée.

Les souffles de la mort nous poussent, nous soulèvent, nous balancent. On bondit ; on ne sait pas où on marche. Les yeux clignent, s'aveuglent et pleurent, la vue est obstruée par une avalanche, qui tient toute la place.

À la suite de ces poignantes lectures. Les enfants de l'école Armoy-le Lyaud ont chanté un chant et "La Marseillaise", offrant ainsi un moment d'émotion. La cérémonie s'est clôturée autour du traditionnel verre de l'amitié.

La commune d'Armoy remercie les portes drapeaux, les deux poilus et les habitants pour leur présence.


**LECTURE DE 3 PORTRAITS DE SOLDATS
QUI ONT COMBATTUS PENDANT LA GUERRE
1914-1918**

par des élèves de l'école
d'Armoy-Le Lyaud (CM2)

Albert Hyacinthe : il a reçu l'instruction primaire. Il est cultivateur. Ses parents sont Marie Hyacinthe et Madeleine Durnel. Il est né à Armoy. Il a les cheveux et les sourcils châtons, les yeux et un nez ordinaire. Son menton est rond, sa bouche moyenne et son visage ovale. Il mesure 1 mètre 64 cm. Suite à son service militaire, il est passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1904. Il est affecté au 36^e Colonial le 19 août 1914. Suite à la dissolution de son régiment, il passe au 37^e Colonial, il embarque à Marseille le 18 décembre 1916 pour rejoindre l'armée d'Orient. Il est évacué malade le 04 août 1917 à l'hôpital : il y meurt de la fièvre typhoïde. Il est mort le 16 août 1917. Il avait 37 ans.

Maëlys & Léa

Isidor Julien Comte est né le 31 janvier 1896 à Armoy. Sa profession est cultivateur. Ses parents sont Joseph Comte et Joséphine Clouye, qui habitent à Armoy. Son degré d'instruction est de « 2 » : il sait lire et écrire. Ses cheveux sont châtons, ses yeux de couleur bleu-gris, son front est découvert, son nez moyen et son visage large. Sa taille est de 1 mètre 78 cm. Le premier octobre, il combat dans la Somme où il est blessé : il a deux plaies à cause des explosions d'obus. Il est mort pour la France le 1^{er} octobre 1916 dans une ambulance suite à ses plaies. Il décède à l'âge de 20 ans.

Lumi & Mya

Joseph Eugène Planchamp est né le 17 mars 1895 à Dingy en Vuache. Il habite à Armoy en Haute-Savoie. C'est le fils de Jean et Célestine Planchamp. Son degré d'instruction est de « 2 » : il sait lire et écrire. Il a les cheveux châtain, les yeux gris-bleus, le front proéminent, le nez fort, le visage allongé. Sa taille est de 1 mètre 72 cm. Il est incorporé au 97^e régiment d'Infanterie en 1914. Il est passé au 22^e Bataillon de chasseurs le 11 mai 1915 puis au 13^e bataillon de chasseurs le 8 janvier 1916. Il est blessé par des éclats d'obus en Alsace en juillet 1915. Il est disparu le 4 septembre 1916 à Maurepas dans la somme. Il avait 21 ans.

Louis & Mahiedine



RECENSEMENT FRONTALIERS



Chaque année, le canton de Genève octroie une compensation financière au département de la Haute-Savoie pour les travailleurs frontaliers. Le Conseil Départemental reverse aux communes concernées une partie de cette compensation, proportionnellement au nombre de frontaliers recensés.

Sont concernées les personnes domiciliées à Armoy, travaillant dans le canton de Genève de nationalité Suisse ou ayant la double nationalité (suisse et française). Vous recenser en mairie est important pour permettre à la commune de percevoir la compensation genevoise (fond frontalier) et n'a aucune incidence sur votre imposition en France.

Les fonds frontaliers sont primordiaux, ils permettent à la commune de mener à bien de nouveaux projets dans l'intérêt de tous les Armoysiens.

CORRESPONDANT DÉFENSE**CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX HARKIS AUX INVALIDES**

Le 25 septembre dernier, Sébastien Lecornu, ministre des Armées et des Anciens combattants, a rendu hommage aux harkis*, aux moghaznis et aux personnels des diverses formations supplétives et assimilés dans la cour d'honneur des Invalides.

Chaque 25 septembre depuis 2003, la Nation organise une journée nationale d'hommage aux harkis et aux membres des formations supplétives et assimilés, pour saluer les sacrifices qu'ils ont consentis et les sévices qu'ils ont subis du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie.

Dans la cour des Invalides, Sébastien Lecornu leur a rendu hommage : « Parce que les harkis ont partagé nos combats, ils partagent aussi le destin de la Nation. Une Nation qui n'oublie rien des drames du passé, qui a été capable de leur demander "pardon" et de leur reconnaître enfin un droit à la réparation. »

Présent au premier rang parmi les invités, Serge Carel, ancien soldat harki fait prisonnier par le FLN à la fin de la guerre d'Algérie, est ému. Condamné à une mort certaine, il a réussi à s'échapper pour rejoindre la France. « C'était une époque terrible, beaucoup de Harkis sont morts. Puis il y a eu l'arrivée en France et le gouvernement de l'époque n'a pas vraiment été gentil. Ici, je fais bien la distinction entre le gouvernement et les Français », ajoute-t-il avec un sourire.

En 2022, la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie est créée. « C'était un devoir qui nous engageait sur l'honneur, affirme Sébastien Lecornu. Cette commission agit depuis 2022 pour indemniser les Harkis et leurs familles, avec près de 5500 personnes indemnisées pour cette année 2024. » Depuis, une indemnité de reconnaissance pour les veuves de Harkis est également disponible.

* L'appellation harkis désigne les Français musulmans qui ont combattu dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie au sein de formations supplétives.

**LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)**

[HTTPS://WWW.SNU.GOUV.FR](https://www.snu.gouv.fr)



Parce que vous êtes une jeunesse (entre 15 et 17 ans) profondément engagée, vous avez besoin d'être soutenu et accompagné dans votre envie d'engagement! Le SNU vous offre l'opportunité de renforcer votre sens de l'action à travers la réalisation d'initiatives individuelles et collectives très concrètes à la croisée de vos préoccupations et des enjeux auxquels le pays est confronté.

La chance de vivre une expérience unique et gratuite durant laquelle vous apprendrez à intervenir face à un accident, à contribuer à rechercher une personne disparue, apporter les premiers gestes qui sauvent à une personne victime, et faire face aux effets du changement climatique. Vous y découvrirez le rôle de nos forces armées, de nos forces de sécurité intérieure et de sécurité civile dans la défense de notre pays et la protection de sa population.

Pour certains, vous y découvrirez vos droits, ou une vocation professionnelle. Pour tous, c'est une formidable aventure humaine, où vous y ferez l'expérience de la cohésion et de la fraternité, par le sport, par les cérémonies, et par ce temps de vie en commun.

Pourquoi s'engager ?

Agir très concrètement pour une société plus solidaire
Vivre une expérience humaine collective
Être utile aux autres
Connaître les formes d'engagement
Donner du sens à votre action

Le SNU, c'est quoi ?

C'est un stage de cohésion de 12 jours dans un autre département que le vôtre et un temps d'engagement au service à la nation dans des actions variées et au choix : environnement et développement durable, solidarité, sport, sécurité, culture, santé, éducation, défense et mémoire, citoyenneté.

CALENDRIER DU BUS FRANCE SERVICES
DE JANVIER À AVRIL 2025

THONON
agglomération

THONON
agglomération



2025

BESOIN D'AIDE POUR
VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES

DU QUOTIDIEN ?

Le bus France Services de Thonon Agglomération vient à votre rencontre ! Impôts, retraite, emploi, santé, accès au droit, titres d'identité... : nous vous aidons et vous accompagnons dans toutes vos formalités en lien avec nos partenaires.

JANVIER / AVRIL

À SAVOIR

En fonction des conditions météorologiques ou de circonstances exceptionnelles, les permanences peuvent être temporairement assurées dans des locaux communaux, pour vous accueillir dans les meilleures conditions.
Renseignez-vous auprès de votre mairie ou en contactant les agents France Services au 07 86 66 25 38.

| COMMUNES | LIEUX DES PERMANENCES | HORAIRES | JANVIER 2025 | FÉVRIER 2025 | MARS 2025 | AVRIL 2025 |
|------------------|---|---------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Allinges | Intermarché 157 Route des Blaves | 13h-16h | Mardis 7 et 21 | Mardis 4 et 18 | Mardis 4 et 18 | Mardis 1 et 15 |
| Anthy-sur-Léman | Parking à côté de l'Espace du Lac (rue des pêcheurs) | 9h-11h30 | Vendredi 10 | Vendredi 14 | Vendredi 14 | Vendredi 11 |
| Ballaison | Place du Pressoir | 9h-11h30 | Jeudi 9 | Jeudi 13 | Jeudi 13 | Jeudi 10 |
| Brenthonne | Devant l'école | 13h-16h | Mardi 28 | Mardi 25 | Mardi 25 | Mardi 22 |
| Cervens | À côté de l'école | 13h-16h | Vendredis 10 et 24 | Vendredis 14 et 28 | Vendredis 14 et 28 | Vendredis 11 et 25 |
| Chens-sur-Léman | Parking à côté de la mairie | 9h-11h30 | Vendredi 3 | Vendredi 7 | Vendredi 7 | Vendredi 4 |
| Douvaine | Près de la Bulle | 9h-11h30 13h-16h | Lundis 6, 13, 20 et 27 | Lundis 3, 10, 17 et 24 | Lundis 3, 10, 17, 24 et 31 | Lundis 7, 14 et 28 |
| Excenevex | Près de l'église | 9h-11h30 | Mardi 21 | Mardi 18 | Mardi 18 | Mardi 15 |
| Fessy | Parking de la Mairie | 9h-11h30 | Mardi 7 | Mardi 4 | Mardi 4 | Mardi 1 |
| Loisin | Devant la salle des fêtes | 9h-11h30 | Vendredi 24 | Vendredi 28 | Vendredi 28 | Vendredi 25 |
| Lully | Devant la mairie | 13h-16h | Jeudi 9 | Jeudi 13 | Jeudi 13 | Jeudi 10 |
| Margencel | Derrière la mairie | 13h-16h | Vendredi 3 | Vendredi 7 | Vendredi 7 | Vendredi 4 |
| Massongy | Devant la mairie | 9h-11h30 | Mardi 14 | Mardi 11 | Mardi 11 | Mardi 8 |
| Messery | À côté de la mairie | 9h-11h30 | Vendredi 17 | Vendredi 21 | Vendredi 21 | Vendredi 18 |
| Perrignier | Parking salle des fêtes | 13h-16h | Jeudi 23 | Jeudi 27 | Jeudi 27 | Jeudi 24 |
| Sciez | Place des Crêts | 9h-11h30 13h-16h | Jeudis 2 et 16 | Jeudis 6 et 20 | Jeudis 6 et 20 | Jeudis 3 et 17 |
| Thonon-les-Bains | Collonges 21 avenue de Sénévulaz | 9h-11h30 13h-16h | Mercredis 8, 15, 22 et 29 | Mercredis 5, 12, 19 et 26 | Mercredis 5, 12, 19 et 26 | Mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 |
| Veigy-Foncenex | Place de l'Église | 9h-11h30 | Mardi 28 | Mardi 25 | Mardi 25 | Mardi 22 |
| Yvoire | Parking cars, chemin de Feycler | 9h-11h30 | Jeudi 23 | Jeudi 27 | Jeudi 27 | Jeudi 24 |

Planning sous réserve de modifications.

Imprimé sur du papier recyclé par Ma Bonne Impression (7300 Barberaz) - Ne pas jeter sur la voie publique

IMPORTANT : lors de votre venue, pensez à vous munir de tous les documents utiles et justificatifs nécessaires à votre démarche, ainsi que de vos accès en ligne, si vous en disposez déjà.

France services,
PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS



Plus d'infos : thononagglo.fr
Tél 04 50 31 25 00

DESIGN KALISTENE

Durant la période estivale et dans le cadre du Plan Canicule le CCAS est à nouveau intervenu dans le suivi de nos personnes vulnérables.

Ces personnes ont toutes été contactées entre début juillet et début août, leur a été proposé de les visiter si elles le désiraient ou un simple appel téléphonique. La grande majorité d'entre elles a préféré l'appel téléphonique. Quelques visites ont été faites et principalement auprès des personnes nécessitant plus d'attention de par leur état de santé très fragile ou de leur handicap. Dans l'ensemble et comme lors des années précédentes, nos aînés vulnérables sont bien entourés et vont relativement bien.

Tous, en général, ont souffert de la chaleur mais ont su s'en protéger en respectant les consignes habituelles.



Depuis le mois de mars nous avons constitué trois dossiers de demande d'APA, nous avons également visité et appelé à plusieurs reprises une personne fragilisée par le décès de son conjoint et en très grande détresse. Cette personne a été prise en charge par une association qui a pu très rapidement lui faire avoir un rendez-vous avec une psychologue. Un autre organisme a pu lui octroyer un(e) auxiliaire de vie qui vient tous les jours lui rendre visite à heure fixe.

A ce jour cette personne va nettement mieux ce dont nous nous réjouissons.

Courant décembre 2024 et janvier 2025, comme tous les hivers, nos deux équipes chargées des personnes vulnérables vont à nouveau les contacter téléphoniquement dans un premier temps et si besoin est par une visite s'ils le désirent.

Le CCAS peut être contacté par écrit ou par téléphone auprès du secrétariat de mairie.



Allianz



Laetitia LOLLIOZ

Agent Général
06 01 32 21 73

1, avenue du Vernay - 74200 THONON
Tél. +33 (0)4 50 71 01 43 - lollioz.thononlesbains@allianz.fr
Orias n°16006216



21, PLACE DU CHANAL
74200 ARMOY

TÉL. 04 50 17 49 91
BOUCHERIEJORDANMATHIEU@GMAIL.COM

REPAS DES AÎNÉS

Notre repas des aînés du 30 novembre 2024 fut à nouveau un véritable succès.

C'est autour de superbes tables décorées avec un thème automnal, préparées par l'équipe du CCAS et ses bénévoles, que nos invités ont pris place, ravis de se retrouver.

Après le discours de bienvenue de Monsieur le Maire, s'en est suivi un apéritif et un succulent repas, fort apprécié par nos convives, concocté par notre boucher et l'ensemble de nos autres commerçants.

Quelques aînés malades, qui en avaient fait la demande, ont pu profiter également de ce repas, distribué à domicile par des membres du CCAS.

Véronique et Jean-Luc MOINEL nous ont emmenés dans les années Drucker. Chacune de leurs chansons portait un costume distinctif et très festif.

Ils ont su, à travers leurs différentes interprétations, faire passer un agréable moment à nos aînés, les amenant même parfois à chanter et danser.

Nous remercions l'équipe du CCAS et les bénévoles, tous nos commerçants, ainsi que le Sivom pour l'installation des tables.

***Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes
de fin d'année et vous donnons rendez-vous
à l'année prochaine.***



FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

« Savoir appeler les secours, mettre une personne en position latérale de sécurité (PLS), pratiquer un massage cardiaque, adopter les bons réflexes en cas de catastrophe ou encore bien réagir face à une brûlure, une blessure... aucun de ces gestes ne s'improvise et encore moins en situation de stress ! Et pourtant, ils sont essentiels durant les premières minutes d'une catastrophe ou d'un accident. Le citoyen est le premier maillon de la chaîne de secours dans 9 situations d'urgence sur 10, c'est pourquoi apprendre les gestes de premiers secours est LA clé pour sauver des vies. »

(La Croix Rouge Française).

***Vous souhaitez vous former
aux premiers secours, renouveler
ou approfondir vos connaissances
sur ce sujet.***

***Plusieurs organismes associatifs
ou professionnels situés
dans notre secteur géographique
peuvent vous aider dans cette démarche.***

Pour n'en citer que quelques-uns :

- La Croix Rouge Française
- La Protection Civile du 74
- Le Centre des Sapeurs-Pompiers de Thonon



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Chaque jour notre société est exposée à des risques prégnants, nombreux, diversifiés, et sensibles.

En 2004, le législateur, par une loi Sécurité Civile, avait sensibilisé les collectivités à la sauvegarde des communes exposées à un risque majeur : c'est l'origine des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).

La nouvelle loi du 25 novembre 2021 visant à moderniser notre modèle de Sécurité civile, et ses décrets d'application a complété les dispositions réglementaires. Elle élargit la notion de risques majeurs et incite les communes et les communautés de communes à renforcer leur réponse opérationnelle pour la sauvegarde des populations à l'échelle d'un bassin de vie.

C'est dans ce contexte sociétal et réglementaire que la commune d'Armoys a décidé de mieux se préparer aux situations de crises. Elle a planifié ses risques potentiels et sa réponse opérationnelle pour être en mesure de faire face, dans les meilleures conditions, à un événement qui impacterait nos populations et hôtes.

Ce Plan Communal de Sauvegarde est un outil à notre disposition. Il doit être connu et partagé pour trouver sa pleine efficacité.

Je vous invite à le consulter ainsi que le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui est un **document réalisé dans le but d'informer les habitants de la commune sur les risques naturels et technologiques** qui nous concernent, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mise en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque.

Il vise aussi à **indiquer les consignes** de sécurité individuelles à respecter et adopter les bons réflexes face à une situation de crise.

Vous pouvez consulter et télécharger le Plan Communal de Sauvegarde ainsi que le DICRIM sur le site internet de la commune : <https://armoy.fr>

*Le Maire,
Patrick BERNARD*



DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



Séisme – Inondation – Météorologique - Mouvement de terrain – Barrage ...

Consultez le Dossier Départemental des Risques Majeurs :

https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DDRM_74_2022.pdf

Notre territoire peut être confronté
à une situation de crise.

SACHEZ REAGIR !

Adopter les bons réflexes.

Je garde ce document à portée de main.

Je sais où prendre l'information.

Je suis autonome pour 24 heures.

Je me protège ainsi que mes proches en
adoptant les bons réflexes.



LA PREFECTURE VOUS ALERTE avec FR-ALERT :

Le dispositif **National FR-ALERT** permet à la Préfecture d'informer la population via la téléphonie mobile (SMS et/ou notification).


En Haute-Savoie, les messages d'alerte à la population sont diffusés via les médias suivants :

Twitter : @Prefet74 - Radio France Bleu Pays de Savoie - Télévision France 3 Alpes

LA MAIRIE VOUS ALERTE

&

VOUS INFORME

- Contact Mairie 04.50.73.95.74
- @mail : accueil@mairie-Armoiy.fr
- @mail : crise@armoy.fr
- Site internet : www.armoy.fr
- Revue communale ARMOY
- Réseaux sociaux : [FB.com/ArmoiyVillage](https://www.facebook.com/ArmoiyVillage) 

SUIVEZ L'AFFICHAGE

1 PANNEAU LUMINEUX

Croisée route d'Armoiy - route du Lyaud

7 POINTS INFORMATION

Mairie, 202 Rte du Bois de la Cour
Route de l'Ermitage – Rte du Bois de la Ville
Chemin Pépinière - Route du Bois de la ville
Chemin de Planaise
Chemin de la Procession
Place Humbert de Savoie
Place du Chanal

Mairie
230, Rue du Bois de la Cour
74200 ARMOY

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE **112**

114 SOURDS ET MALENTENDANTS



Limitez vos appels téléphoniques au strict nécessaire pour ne pas encombrer les réseaux.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école .

J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES NATURELS :

Inondation : Ne pas s'exposer inutilement. Attention aux chaussées inondées et aux passages à gué avec le risque d'être emporté par le courant.

Tempête : Attention aux projections de matériaux, chutes d'objets et aux lignes électriques. Ne pas s'exposer au vent. Rester à l'abri.

Séisme : Ne pas rester à l'aplomb des façades. A l'intérieur, se protéger sous un meuble solide en évitant le centre des pièces. Couper si possible les énergies et les alimentations au gaz. Toujours penser au risque de réplique.

Neige abondante et baisse excessive des températures. Pensez aux personnes fragiles et vulnérables.

RESPECTEZ TOUJOURS LES PERIMETRES DE SECURITE!

Rejoignez un lieu sécurisé signalé par la commune ou les sapeurs-pompiers !

Consultez le Dossier Départemental des Risques Majeurs:

https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DRM_74_2022.pdf

J'ADOpte LES BONS REFLEXES FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES ET SANITAIRES :

Pollution des eaux et nappes phréatiques : Se conformer aux consignes des autorités et des services de secours. La commune, avec son plan communal de sauvegarde, assure la distribution d'eau potable.

Nuage toxique : Dans le doute, rester confiné au domicile ou sur le lieu de travail et attendre les consignes des autorités en s'informant de la situation. Colmater portes, fenêtres, cheminée...

Accident de matières dangereuses : Rester à distance. Laisser agir les services de secours. Respectez les périmètres de sécurité installés et s'informer sur les consignes des autorités.

SI VOUS DEVEZ QUITTER VOTRE DOMICILE



Pour rejoindre le Centre d'Accueil et de REgroupement de la population CARE :

Salle polyvalente & Salle des associations

202, Route du Bois de la Cour – 74200 Armoy

PREPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE

<https://www.gouvernement.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-durgence>

2 litres d'eau par personne/ Nourriture d'urgence/ Lampe de poche / Radio à piles/ vêtements chauds et de rechange/ Sac de couchage/ Lingettes/ Double des clés de votre domicile et de votre véhicule / Papiers d'identité/ Argent liquide / Ordonnances et médicaments/ téléphone portable avec chargeur/ sacs étanches pour protéger les effets et vos papiers / livres ou lecture/ divers jeux de sociétés et n'oubliez pas le « doudou » si vous avez des enfants en bas âge...

SIGNELEZ TOUJOURS VOTRE DEPART A VOS PROCHES

Mairie
230, Rue du Bois de la Cour
74200 ARMOY

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE **112**

114 SOURDS ET MALENTENDANTS

EXTRAIT DU DOSSIER DEPARTEMENTAL DES RISQUES MAJEURS



Consignes individuelles de Sécurité Spécifique

https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DDRM_74_2022.pd

| | | |
|-----------------------|----------------|--|
| METEOROLOGIQUE | TEMPETE | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Limiter vos déplacements. ➤ Prendre garde aux chutes d'arbres ou d'objets. ➤ Ne pas intervenir pas sur les toitures. ➤ Ranger les objets exposés au vent. ➤ Eviter toute activité extérieure. |
| | PLUIE | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ne pas s'engager à pied ou en voiture sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. ➤ Se renseigner sur les conditions de circulation. ➤ Se conformer aux consignes des pouvoirs publics. ➤ Respecter la signalisation et les périmètres de sécurité. |
| | ORAGE | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Être prudent dans ses déplacements et ses activités de loisir. ➤ Eviter les zones boisées. ➤ Eviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques. |
| INONDATION | AVANT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévoir les gestes essentiels. <p><i>Mettre hors d'eau les objets et biens précieux, repérer les disjoncteurs et vannes de coupure gaz, arrimer les cuves, obturer les entrées d'eau, évacuer les véhicules hors zone inondable, faire une réserve d'eau potable, écouter les consignes des pouvoirs publics.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévoir les moyens d'évacuation. |
| | PENDANT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'informer auprès de la Mairie et des radios de la montée des eaux. ➤ Dès l'alerte fermer les portes et ouvrants, couper les énergies et rejoignez une zone sécurisée. ➤ N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre par les autorités ou si vous êtes forcé par la crue. |
| | APRES | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ne rétablir le courant que si les installations sont sèches. ➤ Faire sa déclaration de sinistre. |

DICRIM
DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES
RISQUES MAJEURS

S'informer pour mieux réagir

| | | |
|-----------------------------|----------------|--|
| Barrage et digues | AVANT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître le système spécifique d'alerte barrage ➤ Connaître les points hauts sur lesquels on se réfugiera (collines, étages élevés des immeubles résistants...), les moyens et itinéraires d'évacuation |
| | PENDANT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconnaître le système d'alerte • Il s'agit d'une corne de brume émettant un signal intermittent pendant au moins 2 minutes, avec des émissions de 2 secondes, séparées d'interruptions de 3 secondes ➤ Gagner le plus rapidement possible les points hauts à proximité ou à défaut les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide et ne pas revenir sur ses pas ➤ Mettre en application le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) |
| | APRES | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte ➤ En cas de sinistre : Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche, chauffer dès que possible, aérer les pièces |
| SISMIQUE | AVANT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Repérer les points de coupures eau, gaz, électricité. ➤ Fixer les appareils lourds et les meubles. |
| | PENDANT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ A l'intérieur se mettre près d'un mur porteur ou sous des meubles solides. S'éloigner des fenêtres. ➤ A l'extérieur ne pas rester sous des fils électriques et s'éloigner des façades, toitures et des risques de chutes de matériaux. |
| | APRES | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Toujours se méfier des répliques. ➤ Si vous êtes pris dans les décombres, tapez avec un objet sur des canalisations, poutres...pour signaler votre présence. |
| MOUVEMENT DE TERRAIN | AVANT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ D'une manière générale, signaler à la Mairie les désordres. ➤ <i>Fissures au sol, fissures sur le bâti, affaissement du sol, présence de blocs instables ou désolidarisés.</i> |
| | PENDANT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ A l'intérieur ➤ <i>En cas de craquement inhabituel, fermer les ouvrants et quitter la zone. S'inquiéter des personnes vulnérables.</i> ➤ A l'extérieur ➤ <i>S'éloigner de la zone et se mettre en sécurité.</i> |
| | APRES | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé. |

10 BONNES RAISONS DE FAIRE DU SPORT EN HIVER

La motivation pour faire du sport en hiver est souvent plus difficile à trouver qu'en été : il fait froid, il fait noir rapidement et notre corps fonctionne au ralenti. Pourtant, certains des bienfaits du sport sont démultipliés en hiver.



Il lutte contre la déprime

En été comme en hiver, l'organisme sécrète des endorphines, de la dopamine et de la sérotonine sous l'effet du sport. La sécrétion de ces neurotransmetteurs permet de se sentir bien dans son corps et dans sa tête. Ce qui est bien utile en hiver, lorsque la déprime hivernale guette.

Il fait brûler plus de calories

Faire du sport en hiver (à condition que ce ne soit pas en salle), permet de brûler plus de calories car lorsque l'organisme est exposé au froid, il augmente son métabolisme, c'est-à-dire qu'il a besoin de produire plus d'énergie. En conséquence, il brûle davantage de calories, ce qui favorise la perte de poids.

Il est bon pour le cœur

Face aux basses températures, le cœur doit augmenter ses capacités cardiaques, ce qui le muscle davantage. Faire du sport en hiver c'est donc avoir la garantie d'un cœur en meilleure santé moins sujet aux maladies cardio-vasculaires et à l'hypertension artérielle. Attention toutefois aux personnes fragiles du cœur qui doivent impérativement consulter leur médecin avant de faire du sport dans le froid.

Il permet de lutter contre les infections

Le sport pratiqué par temps froid stimulerait les défenses immunitaires en augmentant le nombre de globules blancs, ce qui permet d'éviter d'attraper les virus et bactéries de la saison hivernale. Sortir faire du sport par temps froid ne fait donc pas tomber malade, bien au contraire...

Il sert à faire le plein de vitamine D

La vitamine D participe à une bonne santé : elle consolide les os et renforce la masse musculaire. Elle ne peut être synthétisée par l'organisme que grâce à une exposition régulière à la lumière du jour. En hiver, le seul moyen de synthétiser la vitamine D est de sortir de chez soi durant la journée pour prendre un bon bol d'air, qui sera d'autant plus bénéfique s'il est associé à une activité physique.

Il soulage les douleurs physiques

Le sport est recommandé pour soulager certaines douleurs. A contrario, arrêter le sport brutalement, ce qui est bien souvent le cas en hiver, rend les muscles moins robustes, provoque une perte d'endurance et de force, et rend le corps plus sujet aux douleurs musculo-squelettiques.

Il améliore le sommeil

Le sport réduit les troubles du sommeil à condition d'être pratiqué avant 19h. Il permet, en début de journée, de bien la commencer, et en fin de journée d'évacuer les tensions accumulées. Le sport crée une bonne fatigue ce qui favorise un sommeil réparateur de qualité, été comme hiver.

Il permet de s'ouvrir à de nouvelles activités

Le sport en hiver est une occasion de découvrir de nouvelles activités comme la marche nordique ou le patin à glaces par exemple. Pour ceux qui ont un sport de prédilection, sachez que la plupart des sports peuvent continuer d'être pratiqués en hiver. C'est le cas de la natation par exemple avec les piscines chauffées.

Il renforce le dos

Les douleurs dans le bas du dos sont parfois le résultat d'un manque d'exercice physique. La pratique d'activités sportives hivernales favoriserait une meilleure santé du dos : c'est le cas du ski alpin qui sollicite de manière significative les articulations du dos et du bas du corps.

Il permet de maintenir le lien

Pratiquer un sport en hiver permet de rester connecté à l'extérieur plutôt que de rester enfermé chez soi. Aller courir avec un(e) ami(e), se rendre à la piscine, faire du tennis en salle ou en extérieur, partir au ski entre amis, etc. est à la fois bon pour les muscles et le mental mais cela permet aussi d'entretenir les liens sociaux.

Texte d'Audrey Dulieux journaliste spécialiste de la santé et du bien-être...



TOPONYMES D'OÙ VIENNENT ET QUE SIGNIFIENT LE NOM ARMOY ET LES NOMS DE SES LIEUX-DITS...

Par Roland HYACINTHE

Les noms de lieux, ou toponymes, n'ont pas été formés au hasard. Ils ont tous eu à l'origine une signification précise. En s'établissant dans nos contrées, le premier usage que firent de leur langage les peuples plus ou moins primitifs qui les occupèrent fut de nommer les lieux où ils s'installèrent, les rivières, les montagnes, les forêts qui les entouraient.

Une première série de noms, la plus ancienne, est d'origine celtique. A cette première source s'en ajoute une seconde, celle des noms remontant à l'époque gallo-romaine tirés d'une racine latine, ou celte, mais adoptée dans le bas latin puis plus tard en ancien français ou en langue régionale. Une troisième série de noms, la plus récente, est due à l'invasion burgonde, au commencement du cinquième siècle.

Armoiy Contrairement à ce qui a été dit ou écrit ici et là en se référant à tort au camp romain et à la villa romaine qui ont occupé le plateau, ARMOY n'a rien à voir avec le mot latin Arma qui signifie Arme. C'est beaucoup plus simple et beaucoup plus ancien puisque le nom est d'origine celte. Il est composé des deux termes ar- et -moy. Le premier le préfixe ar- définit l'article « la » en celtique tandis que le second -moy désigne la « plaine » Armoiy se traduit donc par « la plaine ». C'est exactement la même chose en ce qui concerne le Mont Ermone qu'on appelle aujourd'hui les Hermones mais qui est attesté déjà au 13^e siècle sous la forme écrite Armona, mot lui aussi composé des termes ar et mone ar- voulant donc dire « la » et -mone voulant dire « montagne ». Nos lointains ancêtres celtes ne se creusaient pas la tête. Pour eux il y avait tout simplement l'Armona, la montagne et au pied de l'Armona il y avait l'Armoiy, la plaine.



Le Bois de la Cour

L'ancien français « cort, cour, court, cuert », désignait une « ferme, une exploitation agricole ». La Route du Bois de la Cour se traduit par « la route du bois de la ferme ». Même

origine que Corzent, à Thonon, attesté au moyen-âge sous la forme écrite Corzan.

De « Cor » ferme et de « an » qui veut dire eau. Corzent c'est donc « la ferme au bord de l'eau ».

Les Deudes

Vient du latin juridique dotare, qu'on traduit par « doter, pourvoir d'une dot » A donné Deutes puis Deudes (deûte, « dot ecclésiastique »). Les Deudes étaient les terres que la « fabrique » (paroisse) louait et dont les revenus finançaient une partie des charges paroissiales. Nos anciens distinguaient les Deudes, les champs les plus proches du village, et le cul des Deudes les champs les plus éloignés. Sur la mappe sarde de 1730 le nom est Daudes et pas Deudes.

Les Channals

Autrefois les Channals étaient divisés en 2 parties. Les « chanalles » proprement dits qui venaient jusqu'au village et le fond du plateau qui s'appelait « le cul des chanalles ». Exactement comme pour les Deudes. Le mot Channals vient du latin « canalis » qui désignaient les petits canaux qui servaient à amener l'eau d'une source dans les prés et sans doute jusqu'au village.

Probablement depuis les sources des Grandes Fontaines.



Les Prés Carrés

Rien à voir avec des prés carrés. Au Moyen-Age c'était « le Pré du Caro ». En franco provençal, d'où décline notre patois appelé l'arpitan, « caro », ou « carroz » signifie « carrefour ». Même racine que Carouge ou Carra dans le canton de Genève. Le « Pré du Caro » était donc le « pré situé au carrefour »

So la Villa

Qu'il faut traduire du patois par Sous la Villa. Et pas par « dessus » ou « sur » comme l'indique faussement un des deux panneaux indicateurs avec un horrible T à la fin du mot villa. Durant tout le Bas Empire romain, la villa est un grand domaine égal à peu près à la commune de nos jours. Les bâtiments de la Villa romaine d'Armoiy se trouvaient à l'emplacement du village actuel. Les terres exploitées étaient en-dessous du village (So la Villa qu'on prononce en patois So la Via), là où le 24 octobre 1906 fut découvert et mis à jour un puits romain d'un mètre de diamètre intérieur et de seize mètres de profondeur construit en boulets superposés.

Lonnaz

La première forme écrite attestée « forêt de Lones » date du 12^e siècle. C'était le territoire de chasse favori des Comtes puis des Ducs de Savoie. La forêt s'étendait du pied des Hermones, aux murailles de Thonon, à la Dranse et d'Armoy jusqu'à Allinges et Orcier. A partir du 15^e siècle il est surtout fait mention de « l'Ermitage de Lones ». Lones évoluera en Lonnes puis sera « savoyardisé » en Lonnaz. Lone vient du germanique « luhnô » qui a dérivé en « lona » ou en « launa » en franco-provençal. Le mot est employé pour désigner des eaux stagnantes, des étangs, des marais de peu d'étendue et de faible profondeur (étangs du Lyaud, marais du Président, marais de Chessy, marais de Sorcy, de Bossenot, de la Prau etc...)

Planaise

En ancien français « planeis » pour « aplani, uni », qui a donné en franco-provençal « planeisy » qui désigne une «étendue plane».

Bois Guillet

En cherchant parmi les propriétaires répertoriés dans le registre de la mappe sarde j'ai découvert qu'en 1730 le propriétaire du Bois Guillet (situé entre la Vieille route d'Armoy et Planaise) n'était autre que Noble François de Monthoux qui y possédait 19 journaux de châtaigniers, soit à peu près 8 hectares. François de Monthoux était un des héritiers de l'une des plus grandes familles de la noblesse savoyarde, les Guillet de Monthoux, grands serviteurs des Ducs de Savoie. Le premier Guillet de Monthoux établi à Thonon au XV^e siècle, Pierre Guillet, fut échanson du duc Louis de Savoie (un échanson est un officier chargé de servir à boire à un personnage important). Les Guillet de Monthoux étaient d'origine vaudoise. Ils avaient acquis de nombreux biens dans le Chablais et ils avaient fait bâtir un château à Thonon, château dont la façade, la porte ainsi que les armoiries sont toujours visibles au bout de la rue Chante Coq, à l'angle de la chapelle de la Visitation. Le bois d'Armoy était un bien propre à la famille Guillet et c'est de là que vient donc son nom.

Bois Brouty, au dessus de l'Essert

A l'origine c'était Broty et pas Brouty. Le Broty désignait un lieu broussailleux, fait de taillis courts, enchevêtrés de ronces. La partie défrichée du Broty a pris le nom d'Essert (terrain essarté, c'est-à-dire où les souches ont été arrachées à la houe, qui a été mis en culture) et le reste a gardé le nom de Broty. A proximité on a le Bouchet. Le Bouchet c'est tout simplement le bosquet, le petit bois. C'est donc un pléonisme de dire le Bois Bouchet soit le « Bois du petit bois ».

Cisa bellon

En réalité c'est Sisa avec un S et pas un C comme écrit au cadastre Du patois « scisa, sisa, size », « haie, bois taillis » Bellon étant un diminutif de l'adjectif « bel ». La Cisa bellon signifie donc le Bois Joli ou le Joli Bois ou le Beau Taillis.

Dans le prochain BM seront expliqués Le Martelet – Le Bois du Ban – Le Bois Poulet – Le Molard – Les Moilles – La Mouille Pacot – Les Passieux – Les Combes – Cornabut – Sur Pèr à Molaire – Le Minage – Le Rafour – La Crotte à Polaillon – Les Arales – Vers Glaise – La Combe des Mas – Les Beules – En Blachères – Le Riand Crof – Le Plan Cabaret....

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque d'Armoy vous présente sa nouvelle équipe des bénévoles :

Valérie - Maëva - Isabelle - Anais et Dominique

Merci à eux pour leur dynamisme et nombreuses idées au cours de l'année à venir...

Chaleureux remerciements également à Roselyne Chatelain et Marie-France Planchamp pour leur investissement pendant de nombreuses années à la bibliothèque.

Les prochaines animations prévues à la bibliothèque sont :

- Présentation par les quatre bibliothécaires des ouvrages qui composent le prix du premier roman : samedi 18 janvier de 10h00 à 12h00.
- Initiation à la philatélie et découverte des timbres : mercredi 29 janvier de 14h00 à 16h00.
- Les quatre bibliothèques du réseau des collines participent à la manifestation nationale : « partir en livres » sur le thème des animaux. A cette occasion, la bibliothèque d'Armoy sortira de ses murs pour aller aux devant des lecteurs. Les lieux et dates vous seront communiqués ultérieurement.

En guise de coup de cœur, la bibliothèque d'Armoy vous propose un roman jeunesse qui traite du harcèlement scolaire :



Ce roman « choc » explore la mécanique qui enferme une élève dans le rôle de la victime, tandis qu'une autre s'est muée en bourreau. Elles sont dans la même classe de troisième. Elles auraient pu être amies. Mais Sarah, élève populaire qui aime dominer, décide de cristalliser les regards et la haine sur Orlane, une nouvelle à l'allure sage. Sans raison particulière : peut-être parce que Orlane a un drôle de nez, peut-être parce que les bretelles de son sac à dos sont trop serrées. C'est donc sans raison particulière que la vie d'Orlane va subitement se transformer en un cauchemar sans fin.

AS LE LYAUD-ARMOY

Chers membres, amis et supporters de l'ASLA, La saison a commencé sur les chapeaux de roue avec une augmentation significative du nombre de licenciés à 315.

Cette affluence est également un signe de la bonne dynamique dans notre club, qui ne cesse de grandir et de se diversifier. Cette année, nous sommes fiers, de vous annoncer la création d'une équipe féminine critérium en U13 et une en U7, ainsi qu'une équipe masculine en U11 qui accède au niveau départemental.

La fin d'année a été marquée par deux événements incontournables organisés par notre association: le salon des vins et le goûter de Noël pour les enfants. Ces moments de convivialité ont été un véritable succès et nous tenons à vous faire part du bilan de ces journées exceptionnelles.

Un salon des vins réussi : un moment de partage et de découvertes

Une première édition qui s'est tenue le 7 et 8 décembre, à la salle polyvalente d'Armoay, a attiré de nombreux amateurs de vin, curieux de découvrir une sélection raffinée de crus proposés par nos vignerons partenaires. L'évènement a été une belle réussite grâce à la participation de nombreux exposants qui ont partagé leur passion pour le vin avec les visiteurs. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une partie des bénéfices



Equipe D1 et D2 en U13



Equipe féminine critérium U13

récoltés sera utilisé pour financer des projets de développement de l'association. Merci à tous ceux qui ont participé et contribué aux succès de cet événement, petit clin d'œil à nos sponsors « Chablais dépannage » et le « Millésime des Copains ».

Le goûter de Noël, organisé le mercredi 18 décembre au stade du Lyaud, a également été à un moment fort de cette fin d'année. La quasi-totalité des enfants du club de U7 à U17 était présent. Ils ont passé un agréable moment. Ce fut également une belle occasion pour les familles de se retrouver et de renforcer les liens au sein de notre association.

Le mot du Président :

« Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux événements : bénévoles, partenaires, exposants, et bien sûr, vous, qui avez répondu présents et soutenu notre association ainsi que tous ceux qui sont présents tout au long de l'année pour que notre association continue à prospérer. Un grand merci à nos communes qui nous soutiennent, Monsieur le Maire du Lyaud et Monsieur Le Maire d'Armoay ainsi que Madame la Mairesse d'Orcier. Je vous souhaite une belle année 2025 à vous et à vos proches, Amicalement, Florent Eydeley ».

Merci encore pour votre soutien et votre engagement !

*Sportivement,
L'association sportive, Armoay, Le Lyaud*



Salon des vins

APE

APE Association des parents d'élèves Armoys-Le Lyaud
La rentrée 2024 de l'APE Armoys-Le Lyaud a été marquée par un afflux de nouveaux membres, pour la plupart masculins ! Bienvenus aux papas et aux mamans qui viendront nous prêter main forte tout au long des différentes manifestations prévues pour la saison 2024-2025.

Suite à l'annulation du cross, les enfants et leurs parents ont pu se consoler juste avant les vacances de la Toussaint, avec l'opération « Goûter Crêpes ». Un vrai succès et quel régal de manger des crêpes sous un beau soleil d'automne !



L'un des temps les plus forts de l'année pour l'APE s'est déroulé le 23 novembre avec son traditionnel et très apprécié LOTO. Les amateurs sont venus en nombre pour tenter de gagner un lot. Certains ont pu gagner des cadeaux offerts par des commerçants du Chablais et d'ailleurs. Une console de jeu, un baptême de l'air et même un weekend à Marrakech ont pu être offerts. L'équipe a pu également inaugurer les deux banderoles subventionnées par le Conseil Départemental qui nous permettront de mieux nous signaler lors des manifestations.



Entre deux remplissages de carton, l'APE s'est activée à la buvette pour proposer un snack salé et sucré et des boissons. Un vrai succès !



Le mois de décembre aura été l'occasion de faire venir le Père Noël dans les classes de maternelles de l'école, chargé d'offrir des douceurs à nos enfants. Les parents d'élèves ont pu passer commande pour un calendrier original et illustré de la photo des enfants de chaque classe de l'école.

Armoysiens, notez ces informations :
Le samedi 25 janvier à la salle du Cez au Lyaud, concours de Belote !
En avril, on revient avec des plats à vendre avec une toute nouvelle formule.
Vide-greniers le 18 mai !

On compte sur vous.



THÉÂTRE

Un week-end hors du temps, de magnifiques rencontres, un public nombreux, des spectacles de qualité... ce dernier festival nous a ravi !

Et c'est vous qui en parlez le mieux,

*"J'ai connu votre festival l'an dernier par le biais d'une amie et je me suis offert le pass cette année en faisant honneur à TOUTE la programmation !
Merci pour cette édition qui nous a régalié et qui s'est terminée avec un dimanche FAN-TAS-TIQUE !
Merci à vous pour votre accueil et votre douceur et bonne humeur, votre investissement se lit à travers votre passion !
Enfin merci aux bénévoles qui ont régalié de leurs sourires et recettes salées et sucrées !
Il ne vous manque plus qu'à ouvrir un livre d'or à votre tour !!
À l'année prochaine, le RV est pris !
Merci" - Une spectatrice.*

De beaux retours, qui nous donnent l'envie et l'énergie de continuer cette belle aventure...

Nouveauté, cette année pas de billetterie, nous ferons "chapeau à la sortie", les réservations restent vivement conseillées.

Dès aujourd'hui, notez les rendez-vous de notre 23^e édition,

| | |
|----------------|--|
| Vendredi 14/02 | Drumer Club |
| Samedi 15/02 | Ursule et Père Denis - Sacrée Magie Si tu me payes un verre |
| Dimanche 16/02 | Les Mots Rouges Addition L'audace du papillon |
| Vendredi 21/02 | Venise sous la neige |
| Samedi 22/02 | La ruée vers l'or Discours à la Nation |
| Dimanche 23/02 | La Fontaine au tribunal des animaux Très Saint Père État Sauvage |

Vous trouverez tous les détails de cette programmation dans vos commerces, bibliothèques, sur le site du festival armoyfestival@orange.fr, sur Facebook Festival de Théâtre d'Armo

***Un grand merci pour votre soutien !
Au plaisir de vous accueillir.***



Drumer_Club



La Fontaine au tribunal des animaux



Si tu me payes un verre

GOUTTES DE VIE

Un très grand MERCI aux 427 personnes qui se sont déplacées en 2024 pour donner leur sang lors des collectes au Lyaud, car jamais depuis la création de l'association il y a 30 ans nous n'avions accueilli autant de donateurs.

Le Chablais est cité en exemple pour son dynamisme et la mobilisation de la population pour la cause du don du sang. Vous avez confirmé que c'est tout à fait vrai.

Le don de plasma sera encore en 2025 une grande cause nationale car il est impératif que la France soit compétitive et autonome en fourniture de plasma aux laboratoires pour la fabrication de médicaments. Afin d'inciter à ce type de don qui se fait sur Metz Tassy pour la Haute-Savoie, l'Union Départementale avec le soutien du Conseil Départemental 74 a mis en place des navettes en minibus. Ce service aura lieu une fois par mois, départ de l'Espace Tully à Thonon. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous manifester lors d'une de nos collectes.

Les collectes en 2025 auront toujours lieu un mercredi, retenir les dates :

- 22 janvier
- 26 mars
- 28 mai
- 30 juillet
- 24 septembre
- 26 novembre

Tout le comité de Gouttes de Vie vous souhaite une année 2025 pleine de bonheur et de sérénité.

On ne lâche rien.
Nous comptons sur votre présence
au fil des collectes.
Les malades ont besoin de vous.



FROMAGERIE
P'tit **GIROUD**
3565 Chef-Lieu - 74200 ARMOY
04 50 16 43 17
fromagerie.ptitgiroud@gmail.com
www.ptitgiroud.com

FILLION
IMPRIMERIE
CREATION
fillion-imprimerie.fr

PETITJEAN
Christophe
SARL
Ferblanterie
Cuivrerie
5, chemin de la Pierre - 74200 Thonon les Bains
Tél. 04 50 72 99 68 - Fax 04 50 81 63 91 - Port 06 03 82 60 14
tél 443 522 511 000 15


SwissLife

Éric VUAGNAT et son Equipe
GÉRONS VOTRE AVENIR

Toutes solutions d'assurances
Particuliers et Professionnels

10, av. du G^l-de-Gaulle - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 65 75
chablais@agence-swisslife.fr n° ORIAS 07006421


**Méchoui
des Savoie**
traiteur à domicile

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
mechoudessavoie.com
Portable 06 11 87 74 63

- Réceptions, Mariages
- Baptêmes, Anniversaires
- Repas d'entreprise...



DU NOUVEAU AU FOYER RURAL ARMOY/ LE LYAUD

C'est parti et bien parti pour la nouvelle saison 2024-2025 !

Tout roule pour les différentes activités, la nouvelle équipe de choc et Hélène sont aux manettes avec efficacité, bonne entente et bonne humeur.

L'exposition artisanale des 26-27 octobre s'est bien déroulée. Dans une salle joliment décorée, les 18 exposants ont fait découvrir, avec le sourire, de belles créations à de nombreux visiteurs, encouragés à sortir par une belle journée d'automne. Ce fut la razzia sur les muffins, brownies et autres douceurs préparés la veille par Isabelle et quelques bénévoles et sur les gâteaux concoctés par des adhérents au foyer. Merci à eux tous.

Merci aussi aux maris qui sont venus le vendredi avec pincès, tournevis et leurs muscles pour aider à installer la salle (et désinstaller...).

Conformément à ce qui avait été décidé au cours de la saison dernière, la prochaine expo aura lieu dans deux ans.

À bientôt pour de nouvelles aventures !

Claude

Permanence du Foyer le mardi matin :
06 51 13 72 36 - foyer.armoy.lelyaud@gmail.com



le Clos des Champs
Location de chambres / Studios et appartements meublés

M^{re} et M^{me} Colloud
3562, Chef lieu
74200 ARMOY

Tél. 04 50 17 33 74
Port. 06 80 89 31 10
le-clos-des-champs@orange.fr

PARTNER CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - INSTALLATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz
Pompe à chaleur - Adoucisseur

RGE QualiChauffage QualiPart QualiSOL

Yves BERNICHON / Thomas BAZZANI
partner.chauffage@gmail.com / Z.A. du Dotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

RÉGULATION - ENTRETIEN CHAUFFERIE - SOLAIRE
POMPE À CHALEUR - DÉPANNAGE BRÛLEUR - FIOUL - GAZ

THERMIE FLAMME

Tél. 04 50 71 45 07 - Port. 06 20 81 33 14
thermieflamme@hotmail.fr
317 rue des Bracots - ZAE des Bracôts
74890 Bons-en-Chablais

COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes, qui s'est réunie le 28 novembre 2024, et après 8 années de présidence très active, Madame la Présidente du Comité des fêtes, Nanou BERNARD, a décidé de passer la main.

Pendant ces 8 dernières années, elle a investi son temps et son énergie au service de l'association. Elle s'est donnée sans compter et les membres du Comité l'ont soutenue avec loyauté et dévouement.

Grâce à son engagement, son investissement et son esprit d'équipe, toutes les festivités programmées ont pu être réalisées.

Elle quitte la présidence du Comité mais elle en reste membre et nous en sommes ravis.

Grand merci à elle pour tout ce qu'elle a apporté à cette association et aux armoisiens.

Deux autres adhérents ont fait le choix également de quitter le comité : Olivier JACQUEY et Patrick VITET, deux membres importants dans les organisations des festivités qui faisaient fonction « d'électriciens » et « d'Artisans » dans la fabrication de nombreux objets en bois et autres.

Grand Merci à ces deux piliers. Combien ils vont manquer au Comité !

Toutes nos félicitations à Madame Nathalie PARSY qui a été élue Présidente du Comité des fêtes, ainsi qu'à Madame Manuella PASCAULT-LEVY, nommée secrétaire, et Madame Danièle CALVEZ, renommée trésorière.

Nous souhaitons une belle réussite à ce nouveau comité composé actuellement de 14 personnes et dont vous trouverez la composition ci-dessous :

Composition du nouveau Comité :

- | | |
|--------------------------|------------|
| - Nathalie PARSY | Présidente |
| - Danièle CALVEZ | Trésorière |
| - Manuella PASCAULT-LEVY | Secrétaire |

Les autres membres :

Martine ABDOUN - Nanou BERNARD - Philippe CALDERINI - Patricia DILIN - Olivier FROSSARD - Danièle MASSE - Aurore PARSY - Romain PARSY - Louissette ROUCHER - Martine SIEGER - Brigitte VITET



LA BANDE À LISA

Dès l'entrée, l'atmosphère était déjà électrisante. Les gens discutaient joyeusement, impatients de découvrir le spectacle qui les attendait, admirant le décor.

Les artistes étaient exceptionnels. Leur chorégraphie était dynamique et les voix puissantes, créant une harmonie parfaite qui captivait l'attention de tous. Chaque numéro musical était une explosion d'émotions, allant de la joie à la mélancolie. Le public ne pouvait pas s'empêcher de taper du pied en rythme ou même de chanter.

Une dernière chanson où les artistes ont ajouté une touche d'émotion.

Après avoir été ovationné par le public, une pluie de confettis a conclu le spectacle, avec une standing ovation.

Cette comédie musicale était bien plus qu'un simple divertissement. Elle a été une expérience immersive qui a créé de nombreux souvenirs de rires, d'émotions longtemps après que les lumières se soient éteintes.



FÊTE DE LA CHATAIGNE

Cette année, la fête de la châtaigne a été un véritable succès, et nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour votre participation et votre enthousiasme !

Sous un ciel clément, notre village s'est animé au rythme de nos trois artistes musicaux avec talent et énergie ! Grâce à leurs performances, l'ambiance était joyeuse et festive, et chacun a pu profiter de cette parenthèse où le temps semblait suspendu.

Des châtaignes savoureuses préparées depuis le matin et grillées avec soin par le Comité accompagnées d'un vin chaud savoureux lui aussi concocté depuis des heures attendaient les gourmands.

Un grand merci à nos deux jeunes qui ont su captiver petits et grands avec leurs déguisements incroyables ! Leur créativité et leur enthousiasme ont apporté une touche de fantaisie. Vous avez su créer des souvenirs et des photos pour tous. Bravo et merci encore !

Quel bonheur pour notre Comité de vous voir rassemblés autour de cette belle tradition, une célébration automnale de la nature.



NOËL DES ENFANTS

Un goûter avec le Père Noël est toujours une expérience qui enchante petits et grands.

C'est donc avec une immense joie que nous avons eu la chance de l'accueillir accompagné de la douce Mère-Noël. Vêtu de son légendaire costume rouge et blanc, il s'est joyeusement dirigé vers sa boîte aux lettres. Il savait que ces précieuses enveloppes contenaient les souhaits les plus chers des enfants. Avec un sourire radieux, il a soigneusement pris le courrier entre ses mains gantées, impatient de découvrir les rêves et les demandes exprimés avec tant de sincérité et d'espoir par ces jeunes enfants.



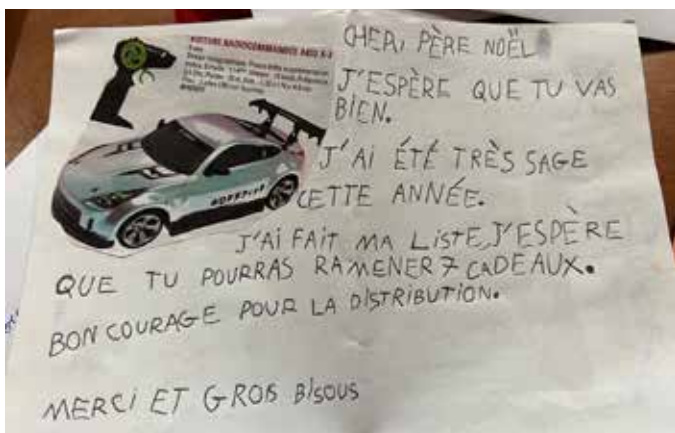
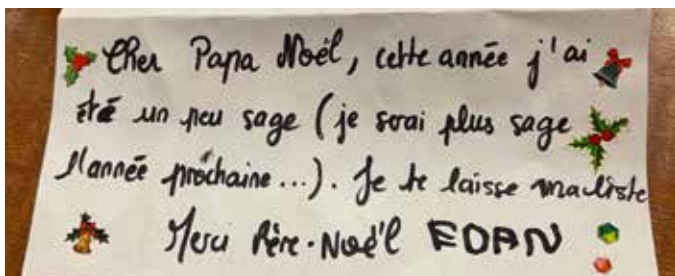
Dans la salle joliment décorée, près d'un immense sapin qui scintillait, il s'est confortablement installé dans son fauteuil pour recevoir chaque enfant. Les parents ont pris le temps de photographier ces instants magiques et la Mère Noël a offert un petit sac rempli de douceurs aux enfants, gravés dans nos mémoires !

Le Père Noël a convié les enfants à un atelier coloriage et à un goûter festif qui a été offert par le Comité des Fêtes. Une table joliment décorée avait été mise en place avec des biscuits de Noël et de délicieux gâteaux.

Equipe de bénévoles du comité des fêtes d'Armoiy



Le Père Noël est reparti après avoir confié les lettres à ses fidèles lutins. Ensemble ils veilleront à glisser chaque missive dans les boîtes aux lettres de tous les enfants.



Après une dernière dégustation des délicieux gâteaux, les enfants et leurs parents sont rentrés chez eux. Les enfants ont promis d'être sages jusqu'à Noël !!!.... Cet après-midi magique a transporté chacun dans un monde rempli de rêves et de traditions ancestrales.

Joyeux Noël à tous !

LES AMIS DE LA DANSE

C'était une soirée vibrante et mémorable car la danse est un excellent moyen de se défouler et de s'amuser ! Voilà ce que souhaitait une fois encore le Comité des Fêtes d'ARMOY pour sa 3^e soirée des artistes.

Le rêve fut comblé car dès les premières notes, la piste de danse s'est animée. Les premiers pas de danse ont été marqués par des classiques intemporels qui ont fait vibrer les cœurs et les corps.

Au fur et à mesure que la nuit avançait, l'énergie ne faisait qu'augmenter incitant chacun à se laisser aller. Des moments mémorables ont eu lieu, comme des danses en groupe où chacun a pu montrer ses talents. Des chorégraphies en ligne dont le professeur de danse expliquait les pas.

Les couples tourbillonnaient tandis que d'autres improvisaient des mouvements endiablés.

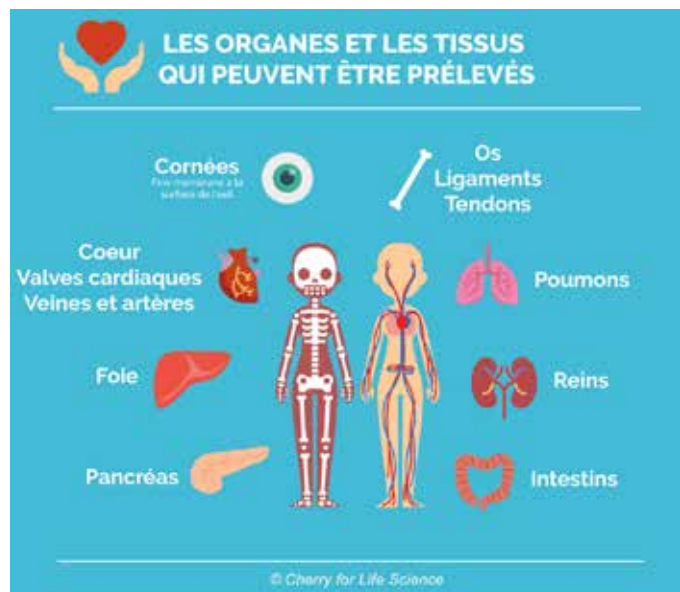
Un bar était tenu par le comité des Fêtes d'ARMOY pour que les danseurs puissent se désaltérer.

Cette soirée s'est terminée sur une note joyeuse, avec la promesse de se retrouver pour d'autres moments festifs.



TOUT SAVOIR SUR LE DON D'ORGANES

Le don d'organes est un acte qui consiste à donner, après sa mort, certains de ses organes comme par exemple le cœur, les poumons, le foie, les reins, le pancréas, les intestins ou de ses tissus (peau, vaisseaux) pour sauver ou améliorer l'état de santé d'autres personnes. Ce geste altruiste et solidaire permet de transmettre une ressource vitale.



En quoi consiste le don d'organes ?

Le don d'organe est un acte médical encadré par la loi qui repose sur trois principes :

- le consentement présumé (sauf opposition explicite de son vivant),
- la gratuité du don,
- l'anonymat entre donneur et receveur.

Il est donc important d'en parler avec ses proches et de partager sa position concernant le don d'organe de son vivant.

En France, chaque année, c'est plus de 6000 greffes d'organes réalisées grâce au don.

Les différents types de don d'organes

> Le don d'organes de son vivant

Le don d'organes de son vivant concerne principalement le rein et une partie du foie. Concernant le don de rein, le donneur doit être en bonne santé et compatible avec le receveur. La procédure consiste à prélever un des deux reins du donneur, qui pourra continuer à vivre normalement avec le rein restant. Pour le don partiel de foie, le donneur doit également être en bonne santé et compatible. Une partie du foie est prélevée et se régénère ensuite chez le donneur.

> Le don d'organes après la mort

Le don d'organes après la mort concerne des organes comme le cœur, les poumons, le pancréas,

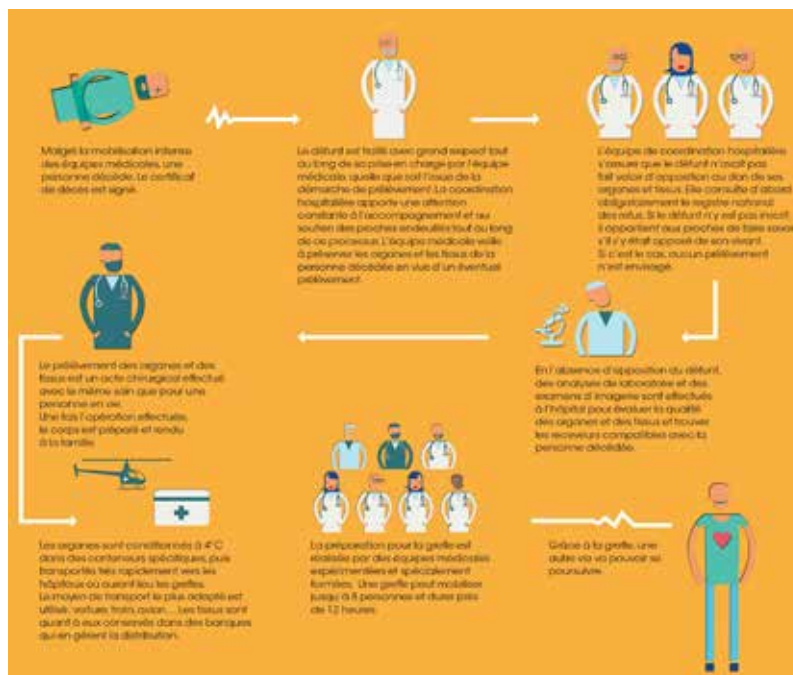
les intestins... (parmi beaucoup d'autres). Le prélèvement n'est possible qu'en cas de décès constaté par arrêt cardiaque irréversible ou mort encéphalique. Les organes sont alors prélevés dans des conditions strictes d'asepsie et de conservation pour être greffés au plus vite. Ils sont ensuite transportés dans les mêmes conditions strictes jusqu'à l'hôpital où doit avoir lieu la greffe, s'il ne s'agit pas du même établissement.

Le processus de don d'organes

Le processus commence lorsqu'un patient est diagnostiqué en état de mort cérébrale, c'est-à-dire lorsque toutes les fonctions du cerveau ont cessé de façon irréversible. À ce stade, l'équipe médicale évalue si le patient peut être un donneur potentiel d'organes. Des analyses médicales approfondies sont alors réalisées pour vérifier la compatibilité et l'état des organes. D'autres tests sont également effectués pour s'assurer qu'il n'y a pas de contre-indication médicale au don. Aussi, le consentement du donneur ou de sa famille est indispensable.

Si le donneur n'a pas exprimé de volonté de son vivant, sa famille est consultée pour connaître sa volonté présumée. Par ailleurs, un comité d'experts s'assure que le choix du donneur est libre et éclairé. Les organes prélevés sont ensuite conservés dans des conditions optimales, puis alloués aux receveurs compatibles sur la liste d'attente, en fonction de critères médicaux et d'équité. Le processus complet peut durer de quelques heures à quelques jours grand maximum.

LA CHAÎNE DU DON À LA GREFFE



Les bénéfices du don d'organes

Le don d'organes est un acte qui peut sauver et améliorer de nombreuses vies. Chaque année, des milliers de personnes souffrant d'insuffisance d'organes reçoivent une seconde chance grâce au processus de greffe. Un seul donneur peut permettre de sauver jusqu'à 8 vies en donnant ses reins, son foie, son cœur, ses poumons, son pancréas et son intestin. De plus, les tissus comme la cornée, la peau, les os, les tendons et les valves cardiaques peuvent être greffés pour optimiser la qualité de vie de nombreux receveurs. Enfin, dans un certain sens, le don d'organes peut aider certaines familles endeuillées à donner

un sens à la perte de leur proche. Savoir que leurs organes ont permis de sauver d'autres vies peut être réconfortant et apaisant. C'est aussi un moyen de perpétuer la mémoire et les valeurs de leur défunt.

Les mythes et idées reçues sur le don d'organes

Le don d'organes est encore source de réserves, voire de tabous. C'est un sujet qui génère un certain nombre d'idées reçues comme par exemple : "Les médecins ne feront pas tout pour me sauver" "Ma religion ne le permet pas" "Je suis trop vieux/malade pour donner".

OCTOBRE ROSE

Dès les derniers jours de septembre notre village s'est en partie coloré de rose avec panneaux décorés et parapluies rappelant que notre commune est investie et engagée dans la lutte contre le cancer du sein et des cancers féminins en général.

Notre engagement s'est, cette année, dirigé dans un premier temps par le versement d'une subvention de 400 € à l'association Seins Léman Avenir, présidée par Monsieur le Docteur Salvat, ancien Gynécologue-Obstétricien et chirurgien des hôpitaux du Léman et dans un deuxième temps par une conférence animée par ce dernier.

Le vendredi 4 octobre a donc eu lieu la conférence avec le Dr Salvat qui a abordé la grande importance du dépistage précoce du cancer du sein et des autres cancers féminins et qui a sensibilisé le public sur les méthodes de prévention, les bénéfices du dépistage régulier, et a rappelé que 90% des cancers

du sein détectés à un stade précoce peuvent être guéris.

Les échanges avec Monsieur Salvat ont été nombreux, le public a, semble-t-il, été satisfait des explications et des réponses apportées à leurs questions. Etaient également présentes à cette conférence "Les Dragon Ladies", club de réadaptation après le cancer du sein dont l'efficacité a été médicalement prouvée.

Un grand merci au docteur Salvat pour son intervention et au "Dragon Ladies" pour leur présence.

Egalement un grand merci aux agents du SIVOM pour leur précieuse aide dans l'installation des décorations.



Amusons-nous un peu...

LA PAGE JEUX

Blaques courtes

Deux escargots se rencontrent.

Le premier demande :

- Alors cette course à pied, c'était bien ?

- J'en ai bavé...

La maîtresse est étonnée et demande à Toto :

- Dis-moi, n'est-ce pas un peu étrange que tu aies écrit le même devoir que ton frère, pour la rédaction au sujet de ton chien ?

Toto répond : non, maîtresse. Mon frère et moi avons le même chien...

Devinettes

Savez-vous pourquoi les chats n'aiment pas l'eau ?

Réponse : Parce que dans l'eau minérale (minet râle).

Qu'est-ce qu'un canif ?

Réponse : Un petit fien.

Où les biscottes vont-elles pour faire la fête ?

Réponse : en biscothèque !

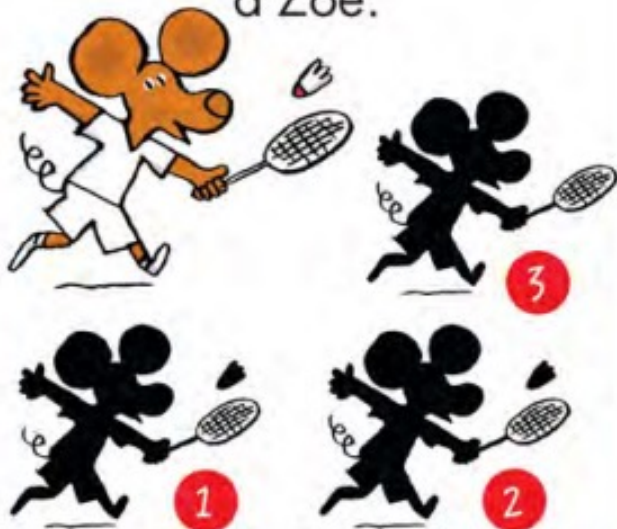
Pourquoi Harry Potter chuchote-t-il ?

Réponse : parce que Dumble dort.

Jeux

Les ombres

Rends son ombre à Zoé.



Réponse: c'est l'ombre deux.

Le message codé

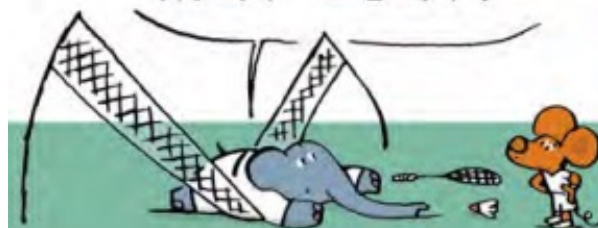
A = ● E = ▲

I = ◆ O = ■

J' _ _ _ T _

▲ _ MP _ RT _ P _ R

M _ N ▲ _ L _ N !



Réponse: « J'ai été emporté par mon élan ! »

État civil

NAISSANCES

Juliette SEABRA Juillet 2024
Matthew DUBOS Août 2024
Élio GRILLET MAURY Octobre 2024
Soan FAURE LANJUIN Novembre 2024
Louisa G'SALTER Décembre 2024
Eden HERZI Décembre 2024

MARIAGES

Maud POIGNANT et Mikaël HESRY
le 27/01/2024
Stéphanie TEREZUZ et Xavier DUQUENNE
le 27/04/2024
Isabelle DA SILVA et Géraud FONTAINE-VIVE
le 21/09/2024

DÉCÈS

Dominique BALANDRAS
le 16/07/2024



1, rue des Ursules - THONON
04 50 71 97 27
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

6, rue de l'Eglise - EVIAN
04 50 49 75 02
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

571, route de Bonnatrait
SCIEZ-BONNATRAIT
04 50 72 12 94
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

3565 Chef-Lieu - ARMOY
06 10 66 28 31
ouvert du mercredi au dimanche soir uniquement
de 18 h 00 à 21 h 30 - le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 00



www.midroit-contrôle.fr

Industrie / ERP / Particuliers

- Contrôle réglementaires obligatoires des installations électriques et certificat Q18
- Engins de levage - terrassement
- Recherches de défaut et réparations câbles chauffants
- Thermographie infrarouge et certificat Q19

Infiltrométrie / Test d'étanchéité à l'air / attestation RT 2012 / RE 2020

Et bien d'autres prestations,

Renseignez-vous au **04.50.71.16.36** ou contact@midroit-contrôle.fr

9, avenue de Champagne
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 01 33
Fax 04 50 26 59 22
gilletfleurs@wanadoo.fr



Recette LE FARCEMENT SAVOYARD

L'HISTOIRE DU FARCEMENT

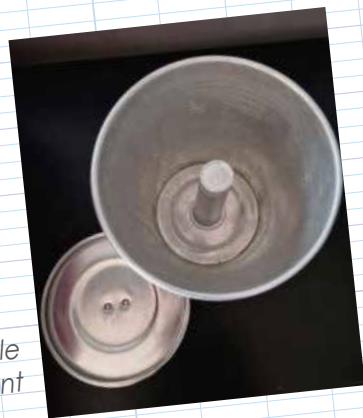
Le farcement ou farçon est un plat qui trouve ses origines au Moyen âge, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est sucré-salé, pratique alors très courante. Cependant à l'époque, la pomme de terre n'étant pas encore présente, le farcement se faisait avec des choux raves, légume qui tenait une place très importante dans la cuisine savoyarde de l'époque. Auparavant, le farcement était partagé par les paysans après une dure journée de labeur pour leur apporter de l'énergie et combler leurs estomacs.

À l'époque du Moyen Age, il fallait compter jusqu'à 5h de cuisson. Cette durée n'était en rien dérangeante car elle s'adaptait parfaitement au mode de vie savoyard. Autrefois, les habitations des savoyards étaient assez éloignées des champs et des lieux de culte très fréquentés le dimanche, le farcement et sa longue cuisson permettait à tous les membres de la famille de se rendre à la messe. La recette a évolué avec l'apparition de la pomme de terre qui a totalement remplacé le chou rave dans cette recette.

Lorsque l'on parle du véritable moule à farcement, il s'agit d'un moule à farcement traditionnel. C'est un moule spécial en aluminium avec une cheminée centrale et un couvercle. Le moule à farcement est également appelé barakin ou rabolire ou encore raboline.

INGRÉDIENTS (pour 6 personnes)

- 1,5 kg de pommes de terre
- 25 tranches fines de poitrine fumée
- 50 g de raisins secs
- Une dizaine de pruneaux dénoyautés
- Une dizaine de poires séchées
- 2 œufs
- 10 cl de crème fraîche



Moule à farcement

RÉALISATION

Épluchez et râpez finement les pommes de terre. Lavez-les puis essuyez-les dans un torchon avant de les mettre dans un saladier. Ajoutez les raisins secs, les pruneaux et les poires coupés en petits morceaux, les œufs et la crème fraîche et mélangez le tout pour obtenir une pâte homogène et consistante. Salez et poivrez.

Tapissez le moule à farcement (il s'agit d'un moule spécial à bords hauts avec une cheminée) avec les tranches de poitrine fumée. Remplissez ensuite le moule avec la préparation et tassez bien. Couvrez le moule et placez-le au four dans un bain-marie. Faites cuire environ 3h30, Th. 6 (180°). À la suite de ces étapes et après cette longue cuisson, la petite astuce est de laisser reposer 15 minutes avant de passer au moment fatidique : le démoulage. Démoulez le farcement de Savoie sur un plat et coupez-le en tranches pour servir.



BOUCHERIE AU REVOIR BENOIT, BIENVENUE MATHIEU

Le 1^{er} janvier 2011 Benoit FAVIER-BOSSON installait sa boucherie dans notre village.

Les Armoisiens totalement satisfaits de cette ouverture ont régulièrement afflué dans ce commerce et lui ont permis de parvenir à une belle réussite.

Benoit nous a régales durant 13 bonnes années et a décidé de nous quitter début 2025 pour aller manier ses couteaux, scies, fusils, couperets etc. vers d'autres horizons.

Ce que nous garderons de notre boucher ce sont sa gentillesse, sa bonne humeur, son sourire, sa joie de vivre et son professionnalisme et sans compter bien sûr la qualité de sa viande et de l'ensemble de ses produits. N'oublions pas aussi sa « Dent d'Oche » ! Recette découverte par Benoit en Suisse Alémanique et qu'il a revisitée pour en faire le produit phare que nous connaissons aujourd'hui et qui a tant de succès dès les premiers jours d'été.

Nous ne pouvons que dire un grand MERCI à Benoit pour ces années passées à Armoiy où il aura largement participé à la vie de notre commune en nous concoctant de nombreux repas tels que celui de la fête des mères, du repas des aînés et dans la préparation des réceptions communales, sans oublier également les associations pour qui il a également beaucoup œuvré.

C'est avec un pincement au cœur qu'aujourd'hui nous le voyons partir.

Au nom des Armoisiens, de Monsieur le Maire et de son conseil municipal, nous lui souhaitons bonne chance pour ce nouveau départ.

Revenez nous rendre visite de temps en temps vous serez toujours le bienvenu.

Aujourd'hui nous sommes rassurés et heureux de voir Mathieu JORDAN reprendre la boucherie où il aura durant quelques années fait son apprentissage et travaillé en tant que boucher-charcutier traiteur.

Originaire de Bellevaux et titulaire d'un CAP-BEP boucher et CAP charcutier traiteur, ce dernier va aller dans la continuité de Benoit et avec l'idée de développer davantage le côté traiteur. Mathieu est prêt pour cette nouvelle aventure de Patron Boucher !

***Toutes nos félicitations Mathieu !
et Bienvenue chez les Armoisiens.***



CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

M. Coupeau Thierry, kinésithérapeute d'Armoiy, tire sa révérence après 18 années au service de ses patients.



C'est une page qui se tourne à Armoiy : Thierry, kinésithérapeute bien connu et apprécié dans la commune, prend sa retraite en cette fin d'année 2024. Après avoir ouvert son cabinet le 1^{er} juin 2006, il a consacré 18 années de sa vie professionnelle à accompagner ses patients avec bienveillance, compétence et dévouement.

Un parcours riche et engagé :

Dès l'ouverture de son cabinet, Thierry s'est attaché à offrir un service de qualité à la population locale. Conscient des besoins de tous, il a entrepris des travaux pour rendre son espace accessible aux personnes en situation de handicap. Ce geste témoigne de son profond respect pour ses patients et de son engagement à créer un lieu où chacun se sent accueilli et pris en charge.

Des moments précieux en dehors du cabinet :

En parallèle de son activité, Thierry a toujours su trouver un équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle. Ces années furent marquées par un rituel qui lui tenait particulièrement à cœur : partager ses repas de midi avec ses enfants. Ces moments simples, mais essentiels, resteront gravés dans sa mémoire comme un des aspects les plus précieux de ces années de travail.

Une retraite active et passionnée :

Si Thierry quitte le cabinet, ce n'est pas pour s'arrêter : il s'apprête à vivre pleinement ses passions pour la musique, le sport et la lecture. Ces centres d'intérêt, qui l'ont toujours accompagné, promettent de faire de sa retraite une période aussi riche qu'épanouissante.

À tous ceux qui ont eu la chance de croiser sa route, Thierry laisse le souvenir d'un professionnel humain et à l'écoute, profondément investi dans le bien-être de ses patients. Armoiy perd un kinésithérapeute d'exception, mais gagne un retraité passionné et enthousiaste.

***Merci, Thierry, pour ces 18 années
au service de la communauté.
Nous vous souhaitons une retraite
remplie de belles découvertes,
de sérénité et de bonheur entouré des vôtres.***

MARCHÉ DE NOËL VIVAL**Que de monde ! Que de monde au marché de Noël de Vival Armoy le samedi 21 décembre !**

Chaque année Muriel et David se surpassent afin de donner un petit plus à leur marché et la réussite est là !

Dès les premières heures de la matinée les exposants s'affairaient à l'installation de leurs stands.

Malgré le froid, ils ont su donner à ce marché de la joie, de la bonne humeur et nous ont régalié les papilles pour certains et nous ont enchanté de par leurs fabrications artisanales pour d'autres et pour ne pas les citer :

Les bougies d'sa mère avec Sarah et Jessica - le foodtruck " comme sur des roulettes" de Pierre Chabance - aux fils d'Elo avec Elodie Boujon couture - Jeff déco bois - du soleil en bouteille avec Séverine (confiture, sirops, chutney) - pyrogravure bois - aux escargots de phanny avec Stéphanie Buinoud -Valla verda gourmandises avec Patrick Vuagnoux (macarons, amarretti, cannelé) - Véro création fleuriste fleurs séchées avec Véronique - Unihipili créations avec Delphine Berly (tableaux énergétiques) - composition florale pour soutien d'une association avec Thérèse Cochard et Jean-Louis - les délices de torchebises avec Véronique (confitures originales) - photographie avec Sonia Gallay - Liliane Roux (Couture)

De nombreux visiteurs sont venus, dès l'ouverture, admirer, acheter, consommer, tout ce que les différents artisans exposaient.

Une ambiance de marché de Noël bien agréable avec des stands plus beaux les uns que les autres et accompagné d'un bon vin chaud proposé à la vente par Vival Armoy et fabriqué par Martine.

Vers 15h, arrivée du Père Noël et précipitation des enfants subjugués par sa présence. Chacun d'eux a pu parler au Père Noël, se promener sur le marché avec lui et savourer les bonnes papillotes qu'il leur distribuait. C'est ce que l'on appelle la magie de Noël !

Une tombola était proposée à tous les visiteurs par Esteban afin de gagner un magnifique panier garni préparé par Muriel et David. L'heureuse gagnante fut « Magali » avec le Numéro 86. Bravo à elle !

Le marché s'est terminé à la tombée de la nuit, comme il avait commencé, dans la joie et la bonne humeur mais tous étaient heureux de rentrer car le froid se faisait de plus en plus saisissant.

Grand Merci David et Muriel pour ce marché de Noël qui a donné une nouvelle fois de la vie à notre village et surtout quelques beaux et bons moments de bonheur.



FROMAGERIE

3565, Chef-lieu - 74200 Armoiy



BOUCHERIE JORDAN MATHIEU

04 50 17 49 91

Ouvert du mardi au samedi de 7 h à 12 h 30
et de 15 h à 19 h.



BELLA PIZZA

300, chemin Rural
d'Armoiy au Chanal
74200 Armoiy.
06 10 66 28 31
Ouvert du mercredi
au dimanche
de 18 h à 21 h 30.

Vente à l'emporter de pizzas.

VIVAL

04 50 73 98 22

Ouvert du mardi
au samedi
de 7 h 30 à 12 h 30
et de 15 h à 19 h
et le dimanche
de 7 h 30 à 12 h.
VIVAL fait également
point-relais.

**Pensez à vous offrir
une douceur en
venant chercher
vos colis !**



BOULANGERIE

Ouvert du mardi au samedi de 6 h 30 à 12 h 30
et de 15 h à 19 h et le dimanche de 6 h 30 à 12 h 30.



Nos voisins les lyaudins :

LE PT'I CEZ

Bar - Restaurant - Pizza
Dépôt de pain - Presse
04 50 73 38 46



LE MARCHÉ

du Lyaud tous les samedis matin,
avec des produits locaux.

Et bientôt, plus encore...

Pensez à vos commerçants pour les fêtes et suivez-les sur leurs pages Facebook afin de ne rien rater !

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Il peut vous renseigner sur les démarches administratives concernant l'aide sociale (aide alimentaire, logement, perte d'autonomie).

Un rendez-vous peut être pris en mairie en vue d'une visite à votre domicile.

CONSTRUCTIONS

Il est rappelé que tous types de travaux (clôture, abri, piscine,...) nécessitent une demande d'autorisation préalable en Mairie.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARMOY

Tél. 04 50 70 57 68

Horaires d'ouverture :

lundi 14 h - 17 h 30

mercredi 14 h - 17 h 30

vendredi 16 h 30 - 18 h 30

samedi 10 h - 12 h

SIVOM (SERVICES TECHNIQUES, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE)

Tél. 04 50 73 97 84

Mail : sivom@armoylyaud.fr

ÉCOLES

École élémentaire et maternelle :

Madame Cathy CHIFFLET, Directrice : 04 50 70 54 52

ENEDIS (DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ)

08 10 33 32 74 ou 30 74

DÉCHETTERIE D'ALLINGES

Lundi, mercredi, vendredi, samedi

8 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 17 h 30

mardi : 8 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 18 h

Fermeture hebdomadaire le jeudi, le dimanche et les jours fériés.

<https://www.thononagglom.fr/53-dechetteries.htm#par1443>

Mail pour tout échange avec l'équipe municipale
armoyvillage@gmail.com

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 04 50 36 11 02

(Bons-en-Chablais)

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Pôle Santé Armoys :

• Cabinet de kinésithérapie :

Clément Delchambre : 07 59 64 34 65

• Orthophoniste :

Marielle Bluteau : 06 45 54 88 53

• Cabinet infirmier d'Armoys :

Johanna Gauch et Pascal Garino :

06 21 21 80 91

• Masseuse-kinésithérapeute :

Sylvie Beck-Mottet - Soins à domicile

06 78 86 68 60

SOS médecin : 3624

Pharmacie de garde : 3237

